



200 FCFA

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1919 JEUDI 23 JANVIER 2014

Électricité

La Banque mondiale s'engage à soutenir la SNE



Les deux délégations visitant les installations de la SNE

À l'issue d'une réunion technique, tenue hier, avec le directoire de la Société nationale d'électricité (SNE), le directeur des opérations de la Banque mondiale (BM) pour les deux Congo a réitéré la volonté de son institution à changer la donne de cette société confrontée à d'énormes difficultés. « Vous devez donc compter sur nous pour qu'on fasse de la SNE une référence, non seulement en Afrique centrale, mais en Afrique toute entière », a notamment déclaré Eustache Ouayoro. Le partenariat mis en œuvre par la SNE et la BM s'inscrit dans le cadre du Programme eau, électricité et développement urbain et vise l'amélioration des performances commerciales, techniques et managériales de l'opérateur d'électricité.

Page 4

THIERRY MOUNGALLA :

« La fibre optique doit être effective en 2014 »

C'est ainsi que l'on pourrait commenter l'interpellation du ministre des Postes et télécommunications aux gestionnaires du Projet de couverture nationale en télécommunications.

À l'occasion de la séance d'échange de vœux organisée le 21 janvier à Brazzaville, Thierry Mougalla a souligné que « l'inauguration officielle de ces infrastructures devra avoir lieu, afin de lancer l'exploitation affirmée de cette fibre ».

Bien que parvenue au Congo en 2011, la fibre pourtant déployée sur une bonne partie du réseau électrique national n'est pas encore accessible au grand public.

Page 4

ÉDITORIAL Révolution

Page 2

Université Marien-Ngouabi

Quatre nouveaux professeurs agrégés présentés à la communauté scientifique



Delphine Édith Emmanuel Adouki, Antoine Ngakosso, Mathias Marie Adrien Ndinga et Serge Didier Lenga ont tous été admis au concours d'agrégation des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion organisé à Brazzaville par le Conseil africain et malgache de l'en-

seignement supérieur (Cames). Leur promotion vient soulager un tant soit peu le déficit d'enseignants de rang magistral à l'université Marien-Ngouabi qui peine, depuis quelques années, à faire assoir le système Licence-Master-Doctorat. « Au-delà du prestige et de l'hon-

neur que vous procure votre nouvelle position, vous êtes dorénavant placés devant plus de devoirs », a prévenu le recteur de l'université, Armand Moyikoua, au cours d'une cérémonie dédiée aux nouveaux professeurs.

Page 7

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

L'avant-projet de loi organique en cours de finalisation

La commission technique chargée de peaufiner ce texte légal, très attendu par les milieux d'affaires, s'est réuni les 20 et 21 janvier à Brazzaville afin d'apporter les dernières retouches à l'avant-projet qui sera bientôt soumis au Conseil des ministres en vue de sa transmission au Parlement.

L'avant-projet de loi instituant des Zones économiques spéciales prévoit notamment la création d'une agence de planification ayant pour missions de délimiter et organiser les services publics, les zones prioritaires et spécialisées et de délivrer les permis et autres autorisations indispensables à l'exercice d'une activité économique.

Page 3

ÉDITORIAL

Révolution

Ce qui se passe ces jours-ci au plus haut niveau de l'Union européenne s'apparente à une révolution, un virage à angle droit auquel le Congo, notre pays, n'est sans doute pas étranger. Jusqu'à très récemment, en effet, les gouvernements européens n'accordaient qu'une attention distraite à ce qui se passait en Afrique. Les yeux braqués sur les pays de l'Est, qu'ils s'efforçaient par tous les moyens d'attirer dans leur orbite afin de les soustraire à l'influence russe, ils considéraient avec commisération notre continent, le jugeant condamné à errer longtemps encore sur la voie de l'émergence.

Or voici que soudain, au terme d'un étonnant revirement, l'Europe découvre à l'appel de la France qu'elle a des devoirs envers ce continent proche dont elle a tiré l'essentiel de sa richesse présente en exploitant ses ressources naturelles. Phénomène plus surprenant encore, l'Allemagne, qui avait initié et conduit l'ouverture de la communauté européenne vers l'Est, décide de participer activement à l'opération de soutien militaire, financier, diplomatique que le Vieux Continent lancera en Centrafrique dans les prochaines semaines. Et du même coup la France, qui se battait seule pour venir en aide aux Africains, se retrouve placée à la tête d'une coalition crédible.

Gardons-nous de crier victoire trop tôt et voyons si Bruxelles donnera un contenu concret à ses promesses. Mais soulignons que ce qui se passe aujourd'hui est très précisément ce que Denis Sassou-N'Guesso proposa au mois de décembre lors du sommet de l'Élysée, c'est-à-dire l'implication de l'Union européenne dans la gestion, la prévention des crises en Afrique. Et suggérons à ceux ou celles qui en doutent de lire, ou de relire, ce que le président du Congo écrivait dans la revue Géopolitique africaine à la veille de ce sommet. Ils verront alors que les événements présents y étaient décrits par anticipation.

À un peu plus de deux mois du sommet Afrique-Europe qui réunira à Bruxelles soixante-dix chefs d'État ou de gouvernement, la position prise par les autorités de Bruxelles en Afrique centrale sonne comme un réveil auquel personne, ou presque, ne rêvait plus depuis longtemps. Il reste à lui donner un cadre permanent qui apporte aux Africains la garantie qu'ils ne seront plus courtisés pour leurs seules richesses naturelles, mais seront accompagnés dans leur marche vers l'émergence par l'une des communautés humaines les plus riches de la planète.

C'est tout l'enjeu des semaines à venir.

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS LOCALES

La Fécodho recommande une meilleure représentativité des femmes

Le président de la Fédération congolaise des droits de l'homme (Fécodho), Céphas Germain Ewangui, a formulé cette recommandation récemment à l'endroit du gouvernement.

Dans la perspective des élections locales de cette année, cette plateforme des organisations de la société civile congolaise a rendu public un document qu'il a adressé au garde de Sceaux, ministre de la Justice et des Droits humains. La Fécodho plaie pour le respect strict du quota de représentation féminine tel que prescrit par les textes en vigueur, soit au moins 20% pour les élections locales. Une autre exigence : le respect scrupuleux du positionnement des femmes selon la règle de l'alternance des sexes dans chacune des listes respectives lors du prochain scrutin. Elle demande également l'application sans faille des dispositions de l'armature juridique et institutionnelle sur la parité genre, ainsi que la mise en œuvre effective du principe constitutionnel de l'égalité de chance dans le positionnement des candidats aux prochaines élections locales afin d'alterner la chronologie des listes. Ces recommandations sont soutenues par un constat amer fait par

cette organisation. Selon elle, au-delà de tous les textes nationaux et internationaux auxquels le Congo a souscrit en matière de droit de l'homme, qui énoncent si bien les principes, la pratique de la discrimination de la femme est flagrante et tenace. « [La Fécodho] dénonce et condamne les graves discriminations dont les femmes sont victimes. À cet effet, [elle] lance un vibrant appel à l'État congolais pour prendre, en urgence, les mesures pratiques, opérationnelles qui s'imposent en vue de supprimer toutes les formes de discrimination à l'égard de la femme », a indiqué Céphas Germain Ewangui.

la présence d'une seule femme à la tête d'une structure. Elle a même relevé une forte tendance à la régression des femmes au sein du Parlement depuis 1992. « De 28%, le pourcentage est descendu à près de 15% en dix ans. Cet indicateur est suffisamment révélateur des artifices subtils utilisés par les acteurs politiques pour reléguer les femmes au second plan, en dépit de la pertinence des dispositions légales qui fixent les pourcentages de la représentativité des femmes dans les listes de candidatures », regrette la Fécodho.

Au niveau du gouvernement, sur les cinq ministres d'État, a rappelé le président de la Fécodho, il n'y a aucune femme. Il a, par ailleurs, noté l'absence des femmes à la tête des ministères de souveraineté tels que la Défense, les Affaires étrangères, la Justice et les Finances. Sur les trente-sept ministères, deux femmes seulement assurent les fonctions de directeurs de cabinet, notamment aux Affaires étrangères ainsi qu'aux Affaires sociales. Cela est aussi visible à la tête des préfetures et des conseils départementaux, ainsi qu'au niveau des communautés de plein exercice. Au niveau de la Force publique, a-t-il ajouté, sur près de cinquante généraux nommés, on dénombre aucune femme. « La Fécodho souligne que la marginalisation des femmes est bien une forme de violence à leur égard et invite à une mobilisation de tous en vue de l'élimination de toutes les stéréotypes sexospécifiques néfastes qui sont en ce XXIe siècle, totalement inacceptables », a conclu Céphas Germain Ewangui.

Parfait Wilfried Douniama

« De 28%, le pourcentage est descendu à près de 15% en dix ans. Cet indicateur est suffisamment révélateur des artifices subtils utilisés par les acteurs politiques pour reléguer les femmes au second plan, en dépit de la pertinence des dispositions légales qui fixent les pourcentages de la représentativité des femmes dans les listes de candidatures »

Faible présence des femmes dans les institutions

L'ONG s'appuie, par exemple, sur la représentativité sinon les fonctions qu'occupent les femmes dans les différentes institutions constitutionnelles du pays. Du Parlement à la Cour des comptes et de discipline budgétaire, en passant par la Cour suprême, la Cour constitutionnelle, le Conseil supérieur de la liberté de communication, le Conseil économique et social, la Commission nationale des droits de l'homme et la médiation de la République, elle a noté

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodiolo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nounougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service),

Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romonique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Coordonnateur : Jules Tambwe Itagali

Politique : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa
Société : Lucien Dianzenza
Sports : Martin Enyimo

Service commercial : Adrienne Londole
Bureau de Kinshasa : 20, avenue de la paix Gombe - Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette : Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou
Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris
Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Adhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Mauoukani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispian Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle
Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel
Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma
Assistante : Laura Ikambi
23, rue Vaneau - 75007 Paris - France
Tél. : (+33) 1 40 62 72 80
www.lagaleriecongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France)
38 rue Vaneau 75007 Paris
Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

La loi présentée au Parlement en mars

Les membres de la commission technique se sont réunis du 20 au 21 janvier à Brazzaville pour examiner l'avant-projet de loi, qui sera soumis au conseil des ministres puis au Parlement pour une adoption lors de la session du mois de mars.

Les deux journées de travaux de la commission ont été consacrées à l'analyse des textes juridiques proposés. Les participants ont statué sur les organes qui auront la charge de gérer les zones économiques spéciales, à savoir : l'Autorité de régulation et l'Agence de planification.

Selon l'article 3 de l'avant-projet de loi, l'Agence de planification a pour mission, entre autres, de délimiter et d'organiser les services publics, les zones prioritaires, les



Une vue de la tribune (© DR)

parcs d'activités et les zones spécialisées, de délivrer les permis et autres autorisations indispensables à l'exercice d'une activité

économique, etc.

Le ministre à la présidence de la République chargé des Zones économiques spéciales s'est dit satisfait

du bon déroulement des travaux, et a déclaré : « C'est une loi qui va révolutionner notre pays sur le plan économique, car elle a

fait l'objet d'une étude par le consortium. Elle est le résultat d'une étude de quinze mille zones économiques spéciales du monde. Elle met non seulement en place le statut des zones économiques spéciales au Congo, mais précise aussi les avantages au plan fiscal-douanier et indique les conditions d'octroi des agréments aux entreprises désireuses de s'installer dans les zones économiques spéciales, pour pouvoir faire intervenir une expertise étrangère. Elle précise la place réservée à la ressource humaine locale et aux sous-traitants congolais. »

La commission technique est composée des représentants de tous les ministères impliqués dans le processus et de quelques institutions du pays.

Yvette Reine Nzaba

ÉLECTRICITÉ

La Banque mondiale s'engage à faire de la SNE une référence en Afrique

L'institution bancaire internationale travaillera désormais en partenariat avec la Société nationale d'électricité (SNE), dans différents secteurs stratégiques ciblés. On cite, entre autres : la commercialisation, afin de donner à cette société publique un nouveau départ qui fera d'elle une entreprise de renom en Afrique.

Le directeur des opérations de la Banque mondiale pour les deux Congo, Eustache Ouayoro, a dit cet engagement de la Banque mondiale, au cours d'une réunion technique tenue le 22 janvier à Brazzaville avec le directoire de la SNE.

Ce projet s'exécutera dans le cadre du Projet PEEDU (volet électricité) dont l'accord avec l'État congolais avait été signé il y a quelques années. En effet, dans la mise en œuvre dudit projet, la Banque mondiale entend intervenir, de façon constante, dans des axes essentiels que sont notamment la distribution et le renforcement des capacités.

Le souci des deux partenaires est de changer l'image de la SNE par des prestations de qualité. À terme, redynamiser cette entreprise et en faire un exemple en Afrique. « Vous devez donc compter sur nous pour qu'on fasse de la SNE une référence, pas seulement en Afrique centrale, mais en Afrique toute entière. Nous sommes ouverts pour trouver les solutions avec votre engagement et le soutien du chef de l'État », a indiqué le directeur des opérations de la Banque mondiale.

La réunion technique entre les deux partenaires a débouché sur la visite de quelques structures techniques de la SNE. Premier site visité, le poste B installé dans les locaux de la direction générale. Ce poste qui alimentait le centre-ville de Brazzaville avait été entièrement détruit par le feu, le 1er octobre dernier, paralysant ainsi, pendant des semaines, tout ce secteur stratégique.

La visite s'est poursuivie aux deux postes de transformateurs à Ouenzé et à Moundali. La délégation a pris connaissance du niveau d'avancement des travaux de modernisation de l'agence commerciale centrale. Un engagement pris par la société et la Banque mondiale pour améliorer les conditions d'accueil des clients et des services.

But de la ronde : permettre à la Banque mondiale de juger le projet et d'évaluer la nature des financements à allouer.

Firmin Oyé

MINISTÈRE DES PME

L'esprit d'équipe prôné en 2014

En vue de démarrer l'année dans la cohérence, les cadres et agents du ministère des petites, moyennes Entreprises et de l'Artisanat ont tenu, le 18 janvier à Brazzaville, une réunion annuelle au cours de laquelle ils ont analysé les activités précédentes et dégagé quelques perspectives.

La réunion, coordonnée par la ministre de tutelle, Yvonne Adélaïde Mougany, a regroupé le cabinet, les directeurs généraux et départementaux ainsi que des antennes du ministère.

Au cours de cette réunion technique annuelle, il a été d'abord question de renforcer la cohésion et l'esprit d'équipe des cadres et agents du ministère des PME, en tenant compte, a souligné la ministre, du triptyque « solidarité, convergence et action ».

Elle constitue un moment fondamental pour faire une évaluation approfondie de l'ensemble des actions menées par le ministère en 2013 et d'améliorer celles prévues pour 2014. Le but est de travailler avec objectivité et détermination, en vue de produire les résultats plus conséquents, capables de développer le sous-secteur des PME, conformément à l'objectif assigné par le ministère de devenir à tout prix « l'entreprise des entrepreneurs ».

« C'est sur la base de nos résultats que nous serons jugés. Voilà pourquoi nous avons tenu à évaluer les résultats obtenus et ce que nous n'avons pas pu faire, afin que nous travaillions davantage pour aboutir à ce que nous avons programmé », a indiqué Yvonne Adélaïde Mougany.

Un certain nombre de projets développés par le ministère ont ainsi été examinés, parmi lesquels celui

relatif à l'artisanat minier, visant le développement de l'économie des ressources naturelles à forte capacité de création d'emplois, mais aussi la promotion des artisans du sous-secteur des mines et géomatériaux.

Les cadres et agents du ministère des PME ont, par la même occasion, examiné le niveau du projet

pour l'amélioration du climat des affaires de l'économie congolaise/Doing Business, ainsi que bien d'autres projets de grande importance ont aussi été à l'ordre du jour de cette réunion annuelle. Clôturant les travaux, la ministre des PME a exhorté ses collaborateurs à travailler d'arrache-pied courant 2014 pour produire les



Yvonne Adélaïde Mougany (© DR)

structurant visant la protection sociale des artisans, concernant notamment les risques professionnels pouvant porter préjudice à leur vie.

L'état d'avancement du Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement pour les PME et du Projet d'appui institutionnel

résultats escomptés afin que leur action soit appréciée de tous.

« L'année 2014 est particulière pour notre département. Il faut tout mettre en œuvre pour faire apprécier favorablement notre action », a conclu la ministre Yvonne Adélaïde Mougany.

F.O.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

La fibre optique devrait être opérationnelle en 2014

Le ministre des Postes et Télécommunications, Thierry Mougalla, a invité, le 21 janvier, l'administrateur général de Congo Télécom, M. Akouala, qui conduit le Projet de couverture nationale (PCN), à tout mettre en œuvre pour que la fibre optique soit une réalité au Congo cette année. De plus en plus sceptiques à ce sujet, les Congolais attendent de surfer en haut débit.

Le ministre a adressé son invite lors de la traditionnelle cérémonie d'échange de vœux avec le personnel public et privé du secteur. En 2014, a-t-il souligné, l'inauguration officielle de ces infrastructures devra avoir lieu, afin de lancer l'exploitation de la fibre. Bien que les tests réalisés depuis plusieurs mois à Brazzaville et Pointe-Noire, dans les entreprises et chez les particuliers, rencontrent un écho favorable, les Congolais attendent de goûter aux « délices » de cette technologie tant attendue. Dans le même volet, la poursuite des projets de couverture nationale et la réalisation de l'interconnexion sous-régionale dans le cadre du projet CAB sont considérées comme des priorités. L'opérateur public des télécommunications, Congo Télécom, connaîtra une réforme juridique au cours de cette année. Il s'agit,

a expliqué Thierry Mougalla, d'arrimer cette société aux exigences du moment pour la rendre plus compétitive. « Il s'agit d'une réforme juridique et non d'une restructuration », a-t-il précisé. Après la mise en service de la Banque postale du Congo en 2013, 2014 verra la poursuite du redéploiement de la poste dans les localités de l'intérieur. Cette année sera également celle de l'adoption des textes pour renfor-

des communications électroniques est, entre autres, prévue au cours de 2014.

Chez les opérateurs de téléphonie mobile, le ministre a appelé à l'amélioration du réseau qui, ces derniers temps, laisse à désirer. Évoquant par ailleurs le « rapprochement synergique » entre les sociétés Airtel et Warid qui connaîtra cette année une issue définitive, Thierry Mougalla a signifié que « le gouvernement,



Échange de vœux entre Thierry Mougalla et M. Akouala (© DR).

cer le cadre juridique du secteur. Les lois sur la société de l'information, la cybersécurité, la lutte contre la cybercriminalité, les transactions électroniques, etc. sont attendues. La mise en place du conseil de régulation de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques et du Fonds de service universel

sur la base des instructions réitérées du président de la République, veillera autant que de besoin à la réalisation harmonieuse, notamment sur les plans humain et technique, de cette opération macro-économique majeure pour notre secteur ».

Quentin Loubou

SNE

Le syndicat Force invite le nouveau directoire à responsabiliser ses collaborateurs

Observant la gestion de l'entreprise par le nouveau directoire de la Société nationale d'électricité (SNE), le syndicat Force, que dirige Rémy Batela, a insisté, dans son message d'orientation aux responsables syndicaux et aux délégués du personnel du 21 janvier, sur la nécessité pour le directoire de travailler en synergie avec tous ses collaborateurs.

Selon le syndicat, si cette attitude perdure, la société court le risque de connaître un ralentissement dans son fonctionnement. Il exige ainsi un meilleur management de la société, conformément aux statuts, par la responsabilisation de cadres compétents et intègres à différents niveaux de la hiérarchie de l'entreprise, afin d'arrêter l'actuelle navigation à vue. Le syndicat Force recommande également au directoire de la SNE la restitution des effets produits en trois mois de partenariat entre

Électricité de France et la SNE, notamment sur l'évolution du chiffre d'affaires et sur les pertes techniques et commerciales.

Il exige aussi la révision de la convention collective qui devient un impératif au regard des mutations économiques et socioculturelles. Cette révision doit déboucher sur l'actualisation de la grille salariale qui devrait tenir compte des nouvelles exigences socioéconomiques.

Selon le syndicat, « ne pas réviser la convention collective au plus tard le 31 janvier 2014 avec effet rétroactif, à l'instar de tous les secteurs économiques et de la fonction publique, relèverait d'une volonté du directoire de rendre plus précaire le pouvoir d'achat des travailleurs de la SNE. »

Roger Ngombé

Le mot de l'économie

La croissance

Selon le rapport de la Banque mondiale « Perspectives économiques mondiales », la croissance des pays en développement passera de 4,8% en 2013 à 5,3% cette année, puis à 5,5% en 2015 et 5,7% en 2016. Le rythme de croissance est certes inférieur d'environ 2,2 points à celui qui prévalait pendant la période d'expansion rapide de 2003-2007, mais ce ralentissement n'est pas source d'inquiétude. Le nouveau rythme de croissance représente encore une nette amélioration (60%) par rapport à la croissance des années 80 et du début des années 90. Qu'entend-t-on par croissance alors ?

Définition

Le concept de croissance est lié à l'évolution de l'économie. Or celle-ci se mesure par le produit intérieur brut, PIB, (voir mot de l'économie précédent). Lorsque d'une année à une autre, le PIB fait un bond vers l'avant, on assiste à une croissance. De ce fait, la croissance symbolise l'augmentation en pourcentage ou la variation positive du PIB. La croissance indique la bonne santé de l'économie.

Quels sont les déterminants d'une croissance ?

De façon traditionnelle, la politique économique d'un pays est basée sur le budget et la monnaie. Lorsqu'un gouvernement veut augmenter son PIB, il manipule ces deux instruments qui contiennent des variables. Ce qui peut stimuler la croissance dans un pays, c'est sa production et les exportations. Entre autres. En outre, plusieurs éléments peuvent déterminer la croissance dont la potentialité économique inhérente à chaque pays.

Au Congo, la balance commerciale est excédentaire en raison des exportations des produits pétroliers. Cela veut dire que si le Congo exclut de ses échanges extérieurs le produit de son sous sol, sa balance commerciale sera déficitaire. En d'autres termes, les importations sont supérieures aux exportations. La production domestique est faible car le Congo n'a pas encore atteint un niveau de production qui puisse satisfaire la demande nationale. Lorsque le niveau d'investissement n'est pas capable d'absorber les ressources financières, on a souvent recours aux investissements directs étrangers pour compenser le déficit d'investissement local. Tout ceci, avec l'objectif de susciter la croissance.

Dans le cas du Congo, la croissance s'explique par la production pétrolière existante. Cependant l'économie nationale est très faible vu la part du pétrole dans la constitution du PIB. D'où l'engagement du pays de se lancer dans la diversification de son économie.

Quels sont les facteurs qui expliquent la croissance ?

On note plusieurs facteurs. D'abord la politique économique mise en place. S'ajoutent les potentialités économiques que regorge le pays. En ce qui concerne le Congo, dans la structure de l'économie, la croissance est expliquée en grande partie par les revenus pétroliers dans d'autres pays on dira c'est le commerce, l'agriculture, etc. Les potentialités sont parfois des dispositions naturelles.

À quoi sert la croissance pour un pays ?

Elle permet à un pays de se doter des moyens suffisants à sa politique pour assurer le bien être social. Si bien qu'il est difficile de comprendre qu'il existe des pays avec un fort taux de croissance mais confrontés la pauvreté. Pourtant la croissance est un moyen pour lutter contre la pauvreté ! Il faut donc comprendre que la notion de « lutte contre la pauvreté » renvoie aux services sociaux de base fournis à la population. C'est la répartition des fruits de la croissance.

La croissance à 1 comme à 2 chiffres n'est qu'une terminologie : un chiffre c'est de 1 à 9 % et deux chiffres c'est à partir de 10%.

Une croissance ne peut pas être infinie parce que c'est par année qu'on évalue le niveau d'augmentation du PIB. Mais on peut faire des prévisions de croissance en partant de la conjoncture, car c'est d'abord un problème de conjoncture générale. « La croissance extensive » est l'augmentation des facteurs de production (nouvelle culture, implantation ou création de nouvelles usines, etc.). Il y a eu une création réelle des unités de production avec ses corollaires. Quant à « la croissance intensive », elle est venue de l'augmentation de la productivité. C'est-à-dire qu'il n'y a pas eu création d'autres unités de production mais simplement intensification de la production sur l'existant. Par exemple : lorsqu'on a une production pétrolière de 100 barils pour un prix unitaire de 100 dollars en 2012 et qu'en 2013, sans création d'unité de production, celle-ci est augmentée à 200 barils, on obtient une croissance. Sauf qu'elle n'est pas générée par la création d'une unité quelconque de production mais par l'augmentation de la productivité. De la même manière on peut aussi garder le même nombre de barils de pétrole et augmenter le prix à 150 dollars le baril.

Données réunies par Nancy France Loutoumba

COMMUNIQUÉ

Décédé le 3 janvier 2014, à 12h30 à l'hôpital de base de Nkayi, Jean Bart Goma a été inhumé au cimetière familial de Bandzangui à Mouyondzi le 11 janvier 2014. Tous ceux qui l'ont connu et aimé garderont de lui le souvenir d'un homme libre, génial et excellent. Que son âme repose en paix

Idées-forces sujet en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société.

□ « Il faut éviter, dans nos positions d'investisseurs privés, un trop grand mélange avec la politique. Les exemples d'hommes d'affaires réputés, partout dans le monde, ayant réussi dans leurs domaines d'activité mais qui se sont cassé les dents en s'essayant à la politique doivent nous servir de leçon. »

Yérin Sow, milliardaire sénégalais, fondateur de Teylium Group (Télécoms), entretien dans Afrique magazine, le 15 janvier 2014

□ « La communauté des hommes est faite des phénomènes sociaux qui sévissent non seulement dans les partis politiques mais aussi dans les Églises. »

Alexis Lenga, président du groupe parlementaire Mouvement de libération du Congo (opposition en RDC), dans le n°1918 des Dépêches de Brazzaville.

□ « La France ne doit pas être seule à remplir son devoir en Afrique ».

Frank-Walter Steinmeier, ministre allemand des Affaires étrangères, AFP, le 21 janvier 2014.

□ « Pollution, menaces sur la biodiversité, réchauffement climatique, la terre est en péril. Mais là où croît le péril, croît aussi ce qui sauve. »

Hubert Reeves, astrophysicien et philosophe, grand défenseur et vulgarisateur hors pair du vivant, sur RFI, le 10 janvier 2014.

□ « Le pire et le plus dangereux pour une personne qui fait de la politique est de se cramponner à son poste et de ne penser qu'à le conserver. Dans ce cas, l'échec est inévitable, parce qu'on a toujours peur de commettre une erreur. Au lieu d'y songer, il faut penser aux résultats de son travail. »

Vladimir Poutine, interview dans Rianovosti, agence d'informations russe, le 19 janvier 2014

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

2014 verra la mise en place des pôles universitaires départementaux

L'ultime enjeu est l'amélioration de la gouvernance du système d'enseignement supérieur au Congo.

S'ajoutent des actions non réalisées au cours de l'année 2013, parmi lesquelles : la réflexion sur le projet d'établissement de l'université Marien-Ngouabi qui constitue le cadre de référence pour la gestion quotidienne et la mise en œuvre des actions de son développement dans le contexte de sa transformation ; une première évaluation au terme de cette année de la réforme pédagogique connue sous le nom de système LMD ; l'achèvement de l'ensemble des études de faisabilité préconisées dans le cadre de la mise en place des pôles universitaires départementaux prévus dans le schéma de développement de l'enseignement supérieur.

Le 20 janvier, lors de la cérémonie de vœux avec ses collaborateurs, le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, a souligné que les projets non réalisés en 2013 appelaient de la part de l'université Marien-Ngouabi notamment, une attention accrue de son rôle leader, de modèle dans l'encadrement de qualité optimale des ressources humaines censé porter précisément tous ces projets. Ainsi, pour rendre plus visibles les objectifs assignés à l'université,



Le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen

des actions porteuses de visibilité et d'efficacité sont inscrites dans les priorités de 2014. Le ministre a appelé au progrès dans tous les secteurs de l'enseignement supérieur ainsi qu'à la paix sociale. « À cet effet, je prescris à tous la concertation continue, les vertus du dialogue dans le règlement des questions sociales pour le bien du sous-secteur et de la communauté des travailleurs ayant fait leurs preuves », a insisté Georges Moyen, avant de poursuivre ses propos : « Puisse donc l'année 2014 nous donner, à tous, la capacité de transcendance des

facteurs bloquants momentanés, pour aller vers l'accomplissement des programmes. »

Dans son intervention, le directeur de cabinet du ministre, Alexandre Aloumba, a rappelé les activités et le bilan de 2013 conformes aux orientations reçues qui s'articulaient autour des objectifs ci-après : renforcer les capacités institutionnelles ; renforcer les capacités d'offre de services ; promouvoir l'accès et la qualité de l'éducation dans l'enseignement supérieur. « On peut citer, entre autres : l'élaboration et l'adoption par le Parlement de la loi portant création de l'université Denis-Sassou-N'Guesso ; la tenue de la 2e session ordinaire de la commission d'agrément des EPRES ; la tenue de la deuxième session ordinaire du Conseil national de l'enseignement supérieur ; l'élaboration et la validation du document de politique générale de l'enseignement supérieur par le Conseil national de l'enseignement supérieur ; l'élaboration de l'avant-projet de décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la Commission interministérielle des offres de bourses d'études de la coopération bilatérale et multilatérale », a indiqué Alexandre Aloumba.

Guillaume Ondzé

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

AMBASSADE D'ALGERIE
BRAZZAVILLE



بفارة الجزائر
برازافيل

COMMUNIQUÉ

À L'ATTENTION DE LA COMMUNAUTE ALGERIENNE
ETABLI EN REPUBLIQUE DU CONGO ET EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Objet : Elections présidentielles 2014 : Révision exceptionnelle des listes électorales

Conformément aux dispositions de la Loi organique n°12-01 du 12 janvier 2012 relative au régime électoral, notamment l'article 14 et en application du Décret présidentiel portant convocation du corps électoral pour le jeudi 17 avril 2014, il est porté à la connaissance des ressortissants algériens établis en République du Congo et en République Centrafricaine que la révision exceptionnelle des listes électorales est fixée du jeudi 23 janvier au Jeudi 6 février 2014.

Les citoyennes et citoyens immatriculés non-inscrits sur les listes électorales notamment celles et ceux âgés de 18 ans révolus le jour du scrutin, sont invités à s'inscrire sur la liste électorale de leur circonscription consulaire (Brazzaville). Ils peuvent à cet effet se rapprocher du Service consulaire de l'Ambassade qui reste aussi joignable aux numéros de TPH suivants :

066 511 737 053 547 809 222 811 737 055 815 477.

Les électrices et électeurs ayant changé de résidence sont tenus de demander leur radiation de la liste électorale de leur ancienne circonscription consulaire et leur inscription sur la liste électorale de leur nouveau lieu de résidence.

A l'issue de la période de révision exceptionnelle, la liste électorale sera affichée au siège de l'Ambassade d'Algérie à Brazzaville. La liste peut également être consultée à Pointe Noire au niveau de :

-M. Mourad BELLAL TPH 05 52 29 6 96
-MME. Rachida GUENNAD (Agence immobilière GESTRIM - Oils/immeuble la Pastorale/Pointe Noire)

Mercredi, 22 janvier 2014

BONNE ANNÉE - 2014

**POUR VOS CADEAUX
EN PEINTURE, SCULPTURE,
CÉRAMIQUE ET VASES MURAUX :
UNE SEULE ADRESSE :
LE MUSÉE GALÉRIE
DU BASSIN DU CONGO**

**LE MUSÉE DU BASSIN DU CONGO
SIS DANS L'ENCEINTE
DES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE**



Assurances et Réassurances du Congo

40^{ème} ANNIVERSAIRE
1973 - 2013



Soyez rassurés, vous êtes bien assurés

Assurances et Réassurances du Congo
A Brazzaville : 222 01 40 87 - A Pointe-Noire : 222 94 12 90 - Et chez tous nos agents généraux

Entreprise régie par le code CIMA

40 ans d'Assurance d'Expérience d'Investissements dans l'économie congolaise

Soyons fiers de ce que nous avons bâti ensemble

Tél. : (242) 22 281 53 89 / 22 281 40 67 www.arc-congo.cg




BUROTOP IRIS www.burotop.com

Ordinateur de bureau DELL

- Processeur Intel Dual Core à 2.9 GHz
- Mémoire RAM à 4 Go
- Disque dur à 500 Go
- Ecran plat 20"
- Garantie 1 an

+

Onduleur
EMERSON LIEBERT de 650 VA



+

Multiprises APC

+

Imprimante HP 2516
Multifonction couleur



+

Multiprises APC

399.000 FCFA HT

Cette offre est Hors taxes et réservée aux particuliers, dans la limite de 1 pièce par personne. Le paiement doit se faire CASH et aucune remise ne pourra être accordée.




BUROTOP IRIS www.burotop.com

Promo de Décembre en consos Canon

Toner CEXV 18 pour Canon IR1018/IR1020/IR1022/IR1024

à 19 500 FCFA



Toner CEXV 5 pour Canon IR1600/IR1610/IR2000/IR2010

à 29 900 FCFA




Toner CEXV 7 pour Canon IR1210/IR1230/IR1330/IR1370/IR1510/IR1530/IR1570

à 8 950 FCFA



BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

HSIET CONGO DEVELOPPEMENT

Tél: 06 699 3688 / 06 600 8865, ADR: 1593 Avenue 3 Martyrs Batignolles Brazzaville, arrêt bus papa gaz



1 400 000F TTC



23 500 000F TTC



2 000 000F TTC



32 900 000F HT



41.200 000F HT

* Stock disponible à Brazzaville TTC

* S.A.V. et Suivi en permanence

* GARAGE professionnel à MAFOUTA

* Pièces d'origine usine garantie

VENTE ENTRETIEN PIECE DE RECHANGE REPARATION



REMERCIEMENTS

François Lamira et Eliane Mizingou, remercient parents, amis et connaissances pour leur assistance multiforme à la réussite de leur cérémonie de mariage qui a eu lieu le 7 décembre 2013 à Pointe – Noire. Ils profitent de l'occasion pour leur présenter les vœux les meilleurs pour l'année 2014.

IN MEMORIAM

Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher. 22 janvier 2013-22 janvier 2014, cela fait un an jour pour jour, que le seigneur notre Dieu rappelait à lui ma fiancé, sœur et mère Corine Miterance TSARI. En ce jour de triste et douloureux souvenir, Monsieur Pathy MOULEDI prie tous ceux qui ont aimés et connus la disparue, d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université reconnaissante aux quatre lauréats du Cames

Delphine Édith Emmanuel Adouki, Antoine Ngakosso, Mathias Marie Adrien Ndinga et Serge Didier Lenga, ont été tous admis dans le cercle fermé de maîtres de conférences agrégés (professeurs agrégés), à l'issue de la 16e session du concours d'agrégation des sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion, tenue en novembre dernier à Brazzaville.

L'Université Marien-Ngouabi a congratulé, le 22 janvier à la Grande bibliothèque universitaire, ses quatre lauréats au Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (Cames). La cérémonie solennelle organisée par la direction rectorale, s'est déroulée en présence du ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen. Ces quatre nouveaux

maîtres de conférences viennent enrichir ainsi l'effectif des enseignants de rang magistral de l'Université Marien-Ngouabi. Agrégée en droit public, Delphine Édith Emmanuel Adouki est devenue le deuxième professeur de rang magistral à la faculté de Droit après l'actuel doyen, Placide Moudoudou promu au Cames en 2009. Ceci, 38 ans après la création de cette structure. Consacrés maîtres de conférences en sciences économiques, Antoine Ngakosso et Mathias Marie Adrien viennent de porter à trois le nombre de professeurs agrégés au niveau de la faculté des Sciences économiques qui ne comptait jusque-là qu'un seul professeur : Hervé Diata. Ce dernier avait été promu en 1991. Créé en 1977, l'Institut supérieur de gestion a enfin son premier agrégé en la personne de Serge

Didier Lenga.

Selon le recteur de l'Université Marien-Ngouabi, le Professeur Armand Moyikoua, le chemin parcouru a été long et l'on peut désormais considérer que le seul établissement public congolais d'enseignement supérieur est sur la bonne voie. S'adressant aux lauréats, il a rappelé qu'ils avaient projeté l'université Marien-Ngouabi au 3e rang des vingt universités présentes à la 16e session et au 2e rang par pays. En effet, sur les huit candidats présentés, le Congo a enregistré quatre admis, soit un pourcentage de 50%. « Vous venez d'accéder au rang magistral par voie royale. Au-delà du prestige et de l'honneur que vous procure votre nouvelle position, vous êtes dorénavant placés devant plus de devoirs. Votre devoir envers vous-mêmes est celui

de continuer à vous comporter de façon exemplaire, en consommant chaque jour une bonne dose d'humilité », a-t-il conseillé, précisant qu'ils seront jugés sur leurs connaissances scientifiques et sur leur attitude.

Armand Moyikoua a également rappelé aux promus leur devoir de contribuer, au sein de leurs établissements respectifs, à relever le niveau des prestations, à participer activement à la diversification des offres de formation et au rayonnement de l'université congolaise. Il leur a recommandé enfin de participer à la formation des formateurs des enseignants de rang inférieur.

S'exprimant au nom des lauréats, l'unique femme qu'est Delphine Édith Emmanuel Adouki a rappelé que les résultats obtenus par l'Université Marien-Ngouabi témoignaient

aussi bien de l'initiative prise au niveau institutionnel que personnel. Au niveau institutionnel, a-t-il indiqué, les promus ont bénéficié de l'engagement indéfectible du président de la République pour la promotion de l'enseignement supérieur, de l'appui multiforme du ministère de tutelle et du rectorat. « À l'issue de ce que l'on pourrait considérer comme un parcours initiatique, nous tirons les leçons suivantes qui se résument en quelques mots : l'engagement, la solidarité, la disponibilité et surtout l'humilité. Nous rappelons solennellement par la présente que nous sommes au service de notre université et de nos collègues que nous accompagnerons dans leur promotion », a ajouté Delphine Édith Emmanuel Adouki.

Parfait Wilfried Douniama

DÉFENSE NATIONALE

Le contrôle des personnels détachés, un impératif pour Charles Richard Mondjo

Dans la perspective d'un meilleur redéploiement des personnels, le ministre à la Présidence de la République, chargé de la Défense nationale, a demandé le 21 janvier, au chef d'état-major général et commandant de la gendarmerie nationale, ainsi qu'à tous les chefs organiques, de faire le point de tous les détachés aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du ministère.

La traditionnelle cérémonie des vœux au ministère de la Défense nationale, qui s'est déroulée mardi, a donné lieu au bilan annuel des Forces armées congolaises (FAC) et de la Gendarmerie nationale, fait par le chef d'état-major général, le général Guy Blanchard Okoi, et à la directive annuelle du ministre de tutelle. Dans sa directive, Charles Richard Mondjo a décliné les quatre axes déterminant les objectifs et les actions à mener dans chaque domaine par les armées, les directions et les services.

Cette directive annuelle, qui s'appuie sur les orientations fixées par le président de la République, chef suprême des armées, concerne la défense du Congo et la participation aux missions de sécurité collective ; les ressources humaines et financières ; les équipements et les infrastructures ; la communication. Abordant le premier axe de son action, le ministre a annoncé la poursuite de la modernisation des Forces armées pour être davantage aptes à faire face

aux nouvelles menaces, aux conflits futurs, et affirmer le crédit de nos armées par une participation active aux missions tant sur le plan national qu'interna-



Le ministre avec les membres du haut commandement des FAC et de la Gendarmerie nationale ; crédit photo Adiac

tional.

Il s'agit, entre autres, de mettre un accent particulier sur les fonctions stratégiques de renseignements et d'anticipation pour se prémunir de tout acte hostile et s'adapter aux nouvelles menaces ; de se préparer pour atteindre un niveau opérationnel optimal en entretenant les savoir-faire nécessaires à l'exécution des missions. Le deuxième axe consiste à garantir aux Forces armées des ressources humaines et financières adaptées à leurs missions et à leur fonctionnement. Concernant les ressources humaines, il s'agit

d'améliorer leur gestion en renforçant toutes les structures du ministère par des personnels hautement qualifiés ; de disposer des effectifs stabilisés et crédi-

bles afin de connaître et d'exprimer les besoins réels en la matière ; d'élaborer les textes d'application sur la politique de formation et sur la politique sociale. Pour les ressources financières, il convient d'améliorer les performances financières en renforçant des cadres dans le domaine de la programmation et de l'exécution des budgets des différentes structures ; de mobiliser les ressources humaines et financières permettant la réalisation des contrats opérationnels et de modernisation des armées et services.

« La consolidation des effectifs

passe aussi par la clarification de la situation des détachements, exigence du président de la République. Les faiblesses qu'accusent nos ser-

vices dans le domaine de la programmation et dans le suivi de l'exécution des budgets alloués, doivent être surmontées. Cela permettra de mobiliser les ressources indispensables à la réalisation des contrats opérationnels et à la modernisation des armées et services », a poursuivi Charles Richard Mondjo.

Coordonner la communication des Fac
Quant au troisième axe, le ministre a rappelé qu'il s'agissait de doter les Forces armées des équipements et infrastructures adaptés aux missions et aux

théâtres d'opération d'une part, tout en plaçant la fonction logistique au cœur de notre action en développant une politique de soutien de l'homme et du maintien en condition des matériels garantissant aux forces un niveau élevé de disponibilité opérationnelle, d'autre part. Il s'agira, a-t-il expliqué, de s'appuyer sur la loi portant orientation et programmation de la Force publique qui fixe les capacités à atteindre par les armées à l'horizon 2023.

Enfin, le ministre de la Défense entend développer une politique de communication visant à faire connaître en interne comme en externe ses armées, leurs capacités, leurs missions, en vue de renforcer aussi bien le lien armée-nation que l'esprit de défense. Il s'agit notamment d'élaborer une politique de communication de la défense, d'accroître les performances de la communication dans les armées à travers les outils appropriés. « À ce sujet, il me paraît important de souligner la nécessité pour le ministère de la Défense nationale de conceptualiser la notion de porte-parole en son sein, afin de rendre cohérentes les interventions des différentes structures dans les médias », a conclu le ministre, les invitant à persévérer dans cette bonne direction, sur la base des axes prioritaires stratégiques assignés.

P.W.D.



Promotion spéciale

le monde de l'informatique

- > Acer Celeron (Couleur Rouge)
- > Acer Celeron (Couleur Grise)

Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz)
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : 265.000 TTC

Ordinateurs portables **acer**



Garantie 1 an

Gratuit

Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
 Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com

Brazzaville Cotonou

via Pointe-Noire

A partir de

211 450 FCFA TTC

Aller-retour
3 vols par semaine
Lundi, Mercredi et Vendredi

Vol	Provenance	Heure de départ	Heure d'arrivée	Destination
LC 113	Brazzaville	09:05	10:00	Pointe Noire
LC 451	Pointe-Noire	11:30	14:15	Cotonou
LC 452	Cotonou	15:15	18:05	Pointe-Noire
LC 106	Pointe-Noire	19:40	20:35	Brazzaville

Pas de crédit ?
Garde le **SOURIRE** avec

WARID SO-V-NGA

Appelle maintenant, paie plus tard

Pour emprunter du crédit de communication :
 Compose *1818*1#OK pour obtenir 100 FCFA de crédit
 Compose *1818*2#OK pour obtenir 200 FCFA de crédit
 Compose *1818*3#OK pour obtenir 500 FCFA de crédit
 Compose *1818*4#OK pour obtenir 1 000 FCFA de crédit

Le crédit emprunté est remboursable à la prochaine recharge.
 Offre soumise à conditions.

www.waridtel.cg 04 400 01 23 ou 123



WARID
Passer à l'action

AMIC Télécom

Fournisseur d'accès Internet

Installez l'internet + un routeur Wifi à
149,000 FCFA gagnez 1 mois gratuit
 de connexion haut débit de 512 Kbps.

Direction Général Immeuble CNSS / 1er étage Brazzaville - Congo
 Tel: 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81 / 01 888 81 81
 Email: Support@amc-telecom.com

Le pape veut secouer les décideurs économiques afin qu'ils combattent la pauvreté

Le chef de l'Église catholique rappelle, au Forum économique mondial de Davos, que la richesse doit servir le monde, pas le gouverner



Le pape François

C'est une délégation « poids lourd » que le Vatican a dépêchée vers la ville suisse de Davos où se tient depuis mercredi, comme chaque année, le Forum économique mondial. Conduite par le cardinal ghanéen Peter Kodwo Appiah Turkson, président au Vatican du Conseil (ministère) pontifical Justice et Paix, la délégation comprend aussi le cardinal nigérian John Onayekan ou encore l'archevêque de Dublin (Irlande), Diarmuid Martin, grand spécialiste des questions de développement qui a longtemps été un conseiller des papes au Vatican. Complète la délégation catholique le cardinal de Manille (Philippines), c'est-à-dire le pays le plus catholique de l'Asie.

Ainsi caractérisée, une telle délégation ne pouvait être porteuse que d'un message lui aussi de poids. Un message dans lequel le pape François invite directement les décideurs économiques mondiaux à réfléchir profondément sur les causes véritables de la crise qui vient de toucher la planète. Alors que les effets de cette crise ne font que s'esquisser ici ou là, le souverain pontife précise que son message se veut une contribution à la nécessaire réflexion d'ensemble, attirant l'attention notamment sur le thème lancinant de la pauvreté.

La pauvreté a, certes, reculé dans diverses parties du monde, relève le pape, mais elle reste un sujet de grave préoccupation pour un nombre non indifférent de personnes sur la planète. Pour lui, la recherche du bien commun « devrait empreindre tout choix politique et économique », alors qu'il « semble parfois n'être qu'un rajout pour compléter un discours. On ne peut tolérer que des milliers de personnes, chaque jour, meurent de faim, alors que des quantités considérables de nourriture sont disponibles et souvent simplement gaspillées », dénonce le chef de l'Église catholique. « Ce qu'il faut, poursuit-il, c'est un renouveau large et profond du sens de la responsabilité de la part de tous. Beaucoup d'hommes et de femmes peuvent servir avec davantage d'efficacité le bien commun et rendre plus accessibles à tous les biens de ce monde. Cependant, la croissance de l'équité demande quelque chose de plus que la croissance économique, bien qu'elle la suppose. Elle exige avant tout « une vision transcendante de la personne » puisque « sans la perspective d'une vie éternelle, le progrès humain demeure en ce monde privé de souffle », rappelle le pape argentin, citant notamment son prédécesseur, Benoît XVI.

« Cela demande aussi des décisions, des mécanismes et des processus tournés vers une distribution plus équitable des richesses, la création d'opportunités de travail et une promotion intégrale des pauvres qui dépasse le pur assistantat », précise le pape.

Avant de bénir les travaux de Davos et de prier pour leur succès, le pape François qui dit ne pas vouloir « ignorer la spécificité scientifique et professionnelle de chaque situation », appelle les participants au Forum à « faire en sorte que la richesse soit au service de l'humanité au lieu de la gouverner ».

Lucien Mpama

DROITS DES POPULATIONS

La FIDH interpelle l'Union africaine

La Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) estime, dans une note de position datée du 21 janvier, que la tenue, fin janvier, du 22e sommet de l'organisation panafricaine est une occasion propice pour les États membres de se pencher sur l'urgence de garantir protection, sécurité et justice aux populations africaines.

Alors que les populations centrafricaines et du Soudan du Sud sont en proie aux pires atrocités, que celles du Mali ou de la Libye font face à une menace sécuritaire persistante, ou que celles d'Égypte sont sous le coup de restrictions accrues de leurs libertés, la FIDH pense que la prochaine rencontre des dirigeants africains doit les pousser à agir sur cette question.

« L'Union africaine doit prendre la mesure des défis posés par la perpétration de violations graves et massives des droits humains sur le continent. Elle doit envisager une réponse forte et cohérente pour lutter efficacement contre l'accroissement des conflits qui dégénèrent en affrontements à caractère ethnique ou confessionnel, contre la prolifération du terrorisme, ou la déliquescence des États », a déclaré Karim Lahidji, président de la FIDH. Il estime qu'une telle réponse doit nécessairement comprendre le déploiement de forces de maintien de la paix robustes, la documentation des violations, l'identification et la traduction en justice des responsables ainsi que des processus politiques démocratiques et des mesures

concrètes de renforcement de l'État de droit.

Pour ce qui concerne la Centrafrique, la FIDH appelle au déploiement urgent d'une mission onusienne de maintien de la paix, qui, selon elle, est la seule à même de réunir les moyens humains, logistiques et matériels permettant de soutenir efficacement la mission de l'UA déployée dans le pays et de garantir la sécurité de la population sur l'ensemble du territoire. En effet, les populations civiles continuent d'être victimes d'exactions graves dans l'ensemble du pays, sur fond d'instrumentalisation politique conduisant à des affrontements inter-confessionnels.

Le président de l'Observatoire centrafricain des droits de l'homme (OCDH), Mathias Mourouba, dont l'organisation mène actuellement un plaidoyer auprès de l'UA aux côtés de la FIDH a déclaré : « Le pire est à l'œuvre en RCA. Nous redoutons que la situation ne continue de s'aggraver si la communauté internationale ne réagit pas en conséquence. Le chaos auquel nous faisons face requiert une opération de maintien de la paix qui soit en mesure de garantir notre protection et de remettre notre pays sur les rails de la stabilité politique et sécuritaire. »

Concernant le Soudan du Sud, la FIDH rappelle qu'elle avait déjà alerté la communauté internationale sur le danger que représentaient les violences inter-ethniques entre les deux mouvances du pouvoir qui ont éclaté en dé-

cembre dernier ; elle avait appelé au renforcement du cadre légal et institutionnel démocratique et de protection des droits humains dans ce pays. Elle réitère, une fois de plus, son appel dans ce sens.

La FIDH a passé en revue la situation au Mali, en Lybie, en Égypte et a noté que l'UA a également un rôle à jouer pour s'assurer du respect des droits et libertés fondamentales, en particulier dans les États en proie à l'instabilité politique.

Pour la secrétaire générale de l'organisation, Amina Bouayach, « pour l'ensemble de ces situations de conflits et de crises, l'absence de véritable cadre légal et institutionnel de protection des droits humains, l'impunité rampante, l'exclusion de certaines communautés et la rupture du dialogue politique ont constitué les ingrédients du pire. L'Union africaine doit prendre ses responsabilités pour enrayer la violence et l'insécurité et lutter contre l'instabilité qui se sont installées dans plusieurs régions de notre continent. »

« Alors que le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine doit tenir, le 29 janvier 2014, une réunion au niveau des chefs d'États et de gouvernements pour débattre des situations en RCA, au Soudan du Sud et en Égypte, la FIDH appelle le CPS à prendre des engagements fermes concernant ces trois pays », conclut le communiqué.

Nestor N'Gampoula

MALI ET CENTRAFRIQUE

L'Europe promet d'apporter son aide à la France

Au sortir de la réunion des ministres européens des Affaires étrangères, le 21 janvier à Paris, Laurent Fabius et son homologue allemand Frank-Walter Steinmeier ont confirmé l'information.

« J'ai dit aux ministres européens des Affaires étrangères que l'Allemagne allait accentuer ses efforts. Si l'Europe s'investit collectivement, alors l'Allemagne prendra sa part. Nous sommes dans l'attente des contributions des autres États membres de l'Union européenne et on procédera alors aux équilibres nécessaires,

sachant que de notre côté, nous souhaitons surtout nous focaliser sur le Mali. Les choses vont bientôt changer », a affirmé le ministre allemand des Affaires étrangères.

S'agissant de l'engagement effectif de l'Allemagne au Mali, le ministre allemand est resté flou. Selon plusieurs sources diplomatiques et militaires, c'est la brigade franco-allemande qui serait activée. Elle prendrait le relais de protection des forces jusque-là assurée par la France, l'Espagne et la Belgique.

Au Mali, l'Assemblée nationale a élu Issaka Sidibé, candidat de la

majorité présidentielle, comme président de l'institution ainsi que son bureau.

Issaka Sidibé, 68 ans, est un cadre du Rassemblement pour la république (RPM), le parti du président Ibrahim Boubacar Keïta. Il était opposé à Oumar Mariko, qu'il a battu par 115 voix contre 11 (auxquels s'ajoutent 20 bulletins blancs).

Ancien rapporteur général de la commission des Finances, Issaka Sidibé avait été élu député de Koulikoro (près de Bamako) de 2002 à 2007 avant d'être ré-élu en 2013.

Yvette Reine Nzaba

Centrafrique. Laurent Fabius assistera à Bangui

Le chef de la diplomatie française, Laurent Fabius, sera présent à Bangui ce 23 janvier pour assister à l'investiture de Catherine Samba-Panza, élue le 20 janvier présidente de transition de la Centrafrique.

À cette occasion, Laurent Fabius s'entretiendra avec Catherine Samba-Panza de la situation de son pays, après la conférence internationale qui vient de se tenir à Bruxelles qui a permis de mobiliser 500 millions d'euros pour répondre aux besoins de la Centrafrique.

CENTRAFRIQUE

L'UE déploiera une mission militaire en février, les pays donateurs promettent 500 millions de dollars d'aide

Le 20 janvier, alors que le Parlement provisoire élisait la maire de Bangui, Catherine Samba-Panzi, présidente intérimaire de la Centrafrique, l'Union européenne a promis d'y dépêcher une opération militaire aux côtés des forces française et africaine. La communauté internationale a, quant à elle, annoncé son intention de débloquer 500 millions de dollars en faveur de la Centrafrique, meurtrie par les violences intercommunautaires.

L'opération de l'UE, à laquelle le feu vert a été donné unanimement par les ministres des Affaires étrangères de l'union, est donc la première intervention au sol sous drapeau européen depuis son intervention au Tchad, en 2008. On sait qu'au Mali et en Somalie, l'appui militaire de l'UE est pour l'instant essentiellement consacré à la formation des troupes africaines et à la lutte en mer contre la piraterie.

Les premiers éléments devraient arriver sur le terrain en février. La France, qui dispose actuellement

de quelque 1 600 hommes sur place, sera probablement la nation-cadre de cette mission et devrait y participer tant au niveau de l'état-major que des effectifs.

En attendant que d'autres pays annoncent leur participation à l'opération militaire, l'Estonie a déjà fait savoir qu'elle était prête à envoyer 55 hommes. La Belgique et l'Allemagne étudieraient, selon des sources diplomatiques, les possibilités d'un soutien plus appuyé à cette mission.

Les ministres, réunis à Bruxelles, se sont également entendus sur le concept de gestion de la crise en Centrafrique. L'état-major de l'opération doit dresser la liste des besoins pour que les États membres étudient comment ils pourront contribuer à l'opération.

Par ailleurs, la communauté internationale s'est engagée à débloquer près de 500 millions de dollars d'aide (environ 368 millions d'euros) pour l'année 2014. Selon l'ONU et l'UE qui ont donné cette information, la Banque mondiale versera 100 millions de dollars, l'Union européenne 90 millions, la

Banque africaine de développement (BAD) 75 millions, alors que la France, premier pays donateur, se propose de débloquer 47 millions de dollars.

« La priorité est de lier l'humanitaire au plan global de stabilisation du pays », a déclaré Valerie Amos, secrétaire générale adjointe de l'ONU chargée des affaires humanitaires. Il s'agira donc de mettre l'accent sur le soutien aux plus de 900 000 personnes déplacées sur l'ensemble du territoire en raison des violences intercommunautaires, soit 20% de la population. La ville de Bangui compte à elle seule quelque 480 000 déplacés, dont 60% sont des enfants. L'ONU estime que plus de la moitié des 4,6 millions de Centrafricains nécessitent une aide immédiate.

La commissaire européenne à l'aide humanitaire, Kristalina Georgieva, a assuré que les pays donateurs se mobiliseraient totalement pour « tenter de mettre fin à la grave crise » humanitaire de la Centrafrique, qui « a été si longtemps oubliée ».

Nestor N'Gampoula

INTÉGRATION SOUS-RÉGIONALE

La Guinée équatoriale rouvre ses frontières avec le Cameroun

Trois semaines après la fermeture des frontières terrestres avec le Cameroun, le président équato-guinéen, Theodoro Obiang Nguema Mbasogo, vient de décider de leur réouverture dans les localités de Campo et de Kyé-Ossi.

Cette décision positive est le résultat d'une concertation menée le week-end dernier par les ministres des Relations extérieures des deux pays dans la localité d'Ebolowa, située au sud du Cameroun. La rencontre s'inscrivait dans le cadre de leur commission ad hoc sur les affaires consulaires.

Selon les autorités de ces pays, la décision du chef d'État guinéen fait suite à la tenue de la cinquième session du comité ad hoc de sécurité transfrontalière qui a réuni les responsables des deux pays dans la ville de Mongomo, en

Guinée équatoriale.

En marge de cette rencontre stratégique, les populations de la ville de Bata auraient organisé une marche de protestation afin d'exiger la réouverture de leurs frontières terrestres avec le Cameroun, d'autant plus que la ville serait en manque de vivres en provenance du Cameroun.

Par ailleurs, pour éviter pareils désagréments, les deux pays envisagent désormais de transformer leur commission ad hoc en une commission mixte permanente de suivi des affaires consulaires. « Cette réouverture est un soulagement pour nous, car elle relancera les activités commerciales dans nos localités où les échanges commerciaux sont nos principales sources de revenus. Et surtout qu'en décembre, les autorités équato-guinéennes

avaient durci les mesures de contrôle dans les zones frontalières avec le Cameroun » a déclaré un habitant du Cameroun. Rappelons qu'après la rencontre des chefs d'État et de gouvernement des pays membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), réunis le 14 juin 2013 à Libreville (Gabon), le passeport biométrique devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2014 et faciliter la libre circulation des biens et des personnes dans la sous-région. En effet, la décision des chefs d'État visait la suppression des visas. Le président équato-guinéen avait donné son assentiment à cet accord de libre circulation avant de faire volte-face en novembre 2013 au motif que les populations de son pays craignaient une immigration massive.

Rock Ngassakou

AFRIQUE CENTRALE/UE

3 milliards d'euros prévus pour l'amélioration des services sociaux

Le commissaire européen du Développement, Andris Piebalgs, annoncera dans les prochains jours l'octroi de trois milliards d'euros de subventions aux pays et organisations d'Afrique centrale pour la période 2014-2020, indique un communiqué de l'Union européenne (UE).

Destinée à venir en aide à près de 162 millions de personnes de la région Afrique centrale, en proie à des conflits armés, à la pauvreté et à la

malnutrition chronique, la nouvelle enveloppe devra avant tout être approuvée par les États de l'UE.

Les programmes financés par ces subventions devraient favoriser des investisseurs porteurs de croissance, améliorer l'accès aux services sociaux de base, notamment dans les domaines de la santé et de l'énergie, réduire l'insécurité alimentaire et promouvoir la paix et la stabilité.

Andris Piebalgs note que l'Afrique

centrale reste confrontée à de nombreux défis dont la pauvreté et la malnutrition, le manque d'accès à l'énergie, l'absence d'infrastructures adéquates et la faiblesse des institutions publiques, des facteurs qui freinent le développement des pays concernés et nuisent au bien-être de leurs populations. Il a par ailleurs indiqué que l'UE et ses partenaires veulent aider l'Afrique centrale à relever ces défis.

Noël Ndong

22^e SOMMET DE L'UA

Réunion des envoyés africains à Addis-Abeba

Les représentants permanents des pays membres de l'Union africaine (UA) se sont réunis depuis mardi à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie, dans le cadre du 22^e sommet de l'organisation, qui se tiendra les 30 et 31 janvier ayant pour thème « Transformer l'agriculture de l'Afrique: saisir les opportunités pour la croissance inclusive et le développement durable ».

La rencontre des chefs d'État africains sera également précédée par la réunion des du Conseil exécutif, composé des ministres des Affaires étrangères des pays membres, les 27 et 28 janvier.

S'adressant aux participants, la présidente de la Commission de l'UA, Nkosazana Dlamini-Zuma, a déclaré que l'accent serait mis sur les affaires intérieures de la Commission cette année pour mieux soutenir ses organes. « Nous devons construire une institution puissante, une institution qui conserve les meilleurs cerveaux et les professionnels qualifiés de l'Afrique. Afin d'apporter beaucoup de changements nécessaires et durables, nous nous pencherons sur les défis que la Commission fait face et les traiterons en conséquence », a-t-elle indiqué. Elle a souligné que le travail de la Commission de l'UA dans divers domaines seraient orienté par le thème de l'Union: l'Anée de l'agriculture et de la sécurité alimentaire.

Nkosazana Dlamini-Zuma a exprimé son inquiétude sur la situation sécuritaire en République centrafricaine et le Soudan du Sud. « Le Conseil de paix et de sécurité, l'IGAD et la Commission de l'UA travaillent sans relâche pour forger une solution aux conflits. Nos efforts collectifs visent non seulement à mettre fin à l'effusion de sang, mais aussi à s'attaquer aux causes récurrentes et profondes de ces conflits, dans le but de construire une paix durable et la stabilité », a-t-elle déclaré. Selon elle, les progrès réalisés au Mali, en Somalie et à Madagascar doivent rendre les Africains plus déterminés que jamais à réaliser l'engagement de l'organisation panafricaine à mettre fin aux conflits en 2020.

Xinhua

LES BRÈVES DU MONDE

Soudan du Sud : le sommet prévu jeudi à Juba est annulé

Le sommet régional prévu jeudi à Juba pour examiner la situation au Soudan du Sud a été annulé, a rapporté mardi l'agence de presse officielle soudanaise, sans en préciser la raison. Le président soudanais Omar el-Béchir devait participer à ce sommet, appelé en urgence à l'initiative de l'Autorité intergouvernementale sur le développement (Igad), qui assure la médiation dans les pourparlers visant à mettre un terme au conflit meurtrier qui secoue le Soudan du Sud depuis plus d'un mois. « Le gouvernement a reçu une note du secrétaire de l'Igad lui annonçant que le sommet avait été annulé », rapporte l'agence de presse Suna, citant un haut responsable du ministère soudanais des Affaires étrangères, Abdelmahmoud Abdelhalim. Le Soudan du Sud est ravagé depuis le 15 décembre par des combats alimentés par une rivalité entre le président Salva Kiir et son ancien vice-président Riek Machar, limogé en juillet.

Guinée : le nouveau gouvernement a été formé

La Guinée a un nouveau gouvernement. Il a été formé lundi par le président Alpha Condé, deux jours après la reconduction de l'économiste Mohamed Saïd Fofana au poste de Premier ministre. L'équipe est composée de 34 ministres, sans figure connue de l'opposition. Selon un décret diffusé lundi, tard dans la soirée, 19 anciens ministres ont été reconduits dans la nouvelle équipe – à leurs postes précédents ou à la tête de départements différents –, et 15 ministres y font leur entrée. Composée en majorité de membres du Rassemblement du peuple de Guinée (RPG), parti du président Condé et de ses alliés – coalition majoritaire au Parlement –, la nouvelle équipe compte cinq femmes.

Algérie : la campagne électorale débutera le 23 mars

Dans un entretien radiodiffusé, Mohamed Talbi, haut responsable au ministère de l'Intérieur, a annoncé que la campagne électorale pour l'élection présidentielle du 17 avril se déroulerait du 23 mars au 13 avril. Dix-sept personnes ont déjà annoncé leur candidature, dont Ali Ben fils, l'ancien Premier ministre d'Abdelaziz Bouteflika, déjà candidat malheureux contre le président en 2004. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 4 mars à minuit, selon les directives rendues publiques lundi par le Conseil constitutionnel.

Tiras Andang

BAMAKO

La RDC présente à l'assemblée générale du Récéf

Le rapporteur adjoint de la Commission électorale de la RDC va entretenir l'assistance sur l'expérience de son pays en matière de financement des élections et aide internationale.

La deuxième assemblée générale du Réseau des compétences électorales francophones (Récéf) a débuté le 21 janvier au Centre international de conférence de Bamako. Les administrateurs des organismes de gestion des élections des pays francophones se sont donné rendez-vous dans la capitale du Mali pour faire l'état des lieux de l'évolution de la science électorale dans les différents pays concernés. La dite assemblée est combinée avec le séminaire international d'échanges sur les organismes de gestion des élections du même espace culturel. Les travaux ont été ouverts par le Premier ministre du Mali, Oumar Tatam Ly.

La RDC qui est appelée à prendre une part active aux assises de Bamako était représentée, à l'ouverture des travaux, par le rapporteur adjoint de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Onésime Kukatula Falash. Il doit apporter l'expérience de la RDC dans le domaine du financement des



La photo de famille des participants aux travaux de Bamako avec le Premier ministre du Mali

élections et de l'aide internationale, une question devant susciter un débat dont l'objet sera de trouver des pistes de solution pour réduire le volume de l'assistance internationale et l'utilisation efficiente de l'aide internationale. Le rapporteur adjoint sera rejoint dans la capitale malienne, en milieu de semaine, par le président de la Céni/RDC, l'abbé Apolinaire Malumalu.

Les assises de Bamako tombent à propos pour la RDC étant donné que des élections y sont annoncées pour la période 2014-2016. Selon les dirigeants de la Céni, l'année 2014 en cours est consacrée aux élections urbaines, municipales et locales. Cependant, la question fait débat au sein de la classe politique congolaise où d'aucuns souhaitent que l'organisme de gestion des élec-

tions commencent plutôt par les provinciales et les sénatoriales. Ainsi, les recommandations de ce forum permettront à l'organisme de gestion des élections d'intégrer les aspects nouveaux qui seront retenus pendant les trois jours des travaux. Les dirigeants de la Céni/RDC Dans son discours d'ouverture, le chef du gouvernement malien a réitéré l'intérêt que son pays attache

de manière particulière aux conclusions des travaux du Récéf pour l'amélioration de l'organisation des élections futures dans son pays. Oumar Tatam Ly a souhaité plein succès aux assises de Bamako placées sur le thème « Consolidation et professionnalisation des organes de gestion des élections » et il a exprimé sa confiance quant à la capacité du réseau de relever les défis en matière électorale.

Le Récéf a été créé lors d'une assemblée constitutive tenue à Québec du 22 au 24 août 2011 en présence du président de l'Assemblée nationale du Québec, Jacques Chagnon. Elle a élu le général Siaka Sangaré, responsable de la Commission électorale du Mali, à la présidence du réseau pour un mandat de deux ans. La première assemblée générale du Récéf s'est tenue en décembre 2012 à Libreville au Gabon. La rencontre de Bamako a réuni plus d'une cinquantaine d'experts de haut niveau chargés des questions électorales des pays francophones. Parmi ceux-ci, on a notamment noté la présence des administrateurs des élections de Madagascar, du Burundi, du Cameroun, de la Côte d'Ivoire et de la RDC.

Jeannot Kayuba

PROJET DE BUDGET 2014

Les prévisions portées à 8,9 milliards de dollars

Après examen au niveau de la commission économique-financière (Écofin) de l'Assemblée nationale, il s'observe une amélioration de près de 739.130 dollars par rapport au budget initial de 8,2 milliards présenté par le gouvernement.

Le projet de budget 2014 présenté par le Premier ministre, Augustin Matata Ponyo, vient de subir quelques réajustements au niveau de la commission économique-financière de la chambre basse du Parlement. Il ressort desdits réajustements une augmentation de l'enveloppe budgétaire portée à 8,9 milliards de dollars, soit une amélioration de près de 739.130 dollars par rapport aux prévisions initiales. Le bonus dégagé au terme de ces réaménagements, à en croire la commission Écofin, sera affecté aux secteurs vitaux, notamment l'agriculture et la santé. En fait, les répartitions en termes d'allocations sectorielles, telles que présentées dans le projet initial, ont été modifiées en ce qui concernent notamment les dépenses de fonctionne-

ment et celles d'interventions économiques, sociales, culturelles et scientifiques. Plusieurs secteurs de la vie nationale sont pris en compte par ces affectations qui concernent aussi bien l'organisation des élections et la mise en œuvre de la décentralisation que le recensement scientifique de la population et la reconstruction des territoires jadis occupés par les rebelles. De la lutte intégrale contre la corruption à l'amélioration de la gouvernance et du climat des affaires, en passant par les investissements dans les secteurs sociaux et productifs porteurs de croissance et générateurs d'emplois, rien n'a été minimisé. Des critiques n'ont cependant pas manqué à la lecture du rapport de la commission Écofin qui, d'après certains députés, pêche au regard du déséquilibre caractérisant l'affectation des ressources budgétaires. Avec un accroissement de 0,4% dont se prévalent les services de sécurité et de défense après amendement du projet de budget

2014, certains députés estiment faible l'impact que cela pourrait avoir sur les rémunérations au sein de l'armée. De la même manière, d'autres ont rechigné sur la part de 10 milliards de FC allouée à la Céni, soit une augmentation de 17 milliards de FC, la trouvant insuffisante par rapport à l'organisation cette année, des élections municipales et locales. D'autres intervenants ont noté des disparités criantes dans les affectations dans les différents services de l'État tout en appelant à l'amélioration de la mobilisation des recettes afin de relever les différents défis auxquels la RDC est confrontée. Notons que les amendements opérés sur le projet de budget 2014 ont été réalisés sur la base des recettes additionnelles de près de 1 milliard de dollars dégagées après réajustement de la rubrique TVA. Il a, en effet, été tenu compte de la partie remboursable perçue au cordon douanier et canalisée dans le compte du Trésor public.

Alain Diasso

ALIMENTATION

La contribution des industriels encore faible

La malnutrition touche sévèrement plus de 40% de jeunes Congolais, et cette problématique majeure pour la RDC appelle à des choix économiques adaptés à la formidable expansion africaine, et aux besoins de qualité et de valeur ajoutée des consommateurs.

Les industriels joueront de plus en plus un rôle crucial dans le soutien à la croissance économique du pays, a reconnu la directrice mondiale de l'Unité d'affaires stratégiques alimentation (marque Maggi) de Nestlé, madame Kuehne. Les aménagements techniques à mettre en œuvre dans le secteur devront s'adapter forcément aux préférences alimentaires locales pour augmenter la contribution de l'industrie à cette croissance. Au-delà, l'industrie alimentaire devra mieux aider à la création d'emplois directs et indirects. Sur ce point, le géant suisse Nestlé a réussi à créer cent soixante-quinze emplois directs, dont soixante-cinq à son usine de Kingabwa qui produit une gamme variée de produits Maggi. "Notre usine illustre notre volonté de participer au développement endogène de la RDC, en contribuant à la croissance économique du pays par des emplois directs et plusieurs indirects grâce à la chaîne de valeur", a noté madame Kuehne.

Au cours de sa visite à Kinshasa, la directrice mondiale de Nestlé a fait remarquer que l'Usine Maggi de Kingabwa est animée par les Congolais et pour les Congolais. « C'est une application de notre principe de valeur partagée ». Ce principe qui représente la stratégie d'entreprise établit simplement les liens entre la prospérité de l'entreprise, la création de richesses pour les actionnaires et la prospérité des communautés locales. Concrètement, Kuehne a mis un accent particulier sur le développement des produits et services

qui se rapprochent des besoins des consommateurs. Cela a conduit, par exemple, à des choix spécifiques pour la RDC. Il s'agit notamment du développement de Maggi Tablette Pondeu. "Nous proposons aussi un cube Maggi renforcé en sel iodé pour augmenter la valeur nutritive de nos bouillons".

Au-delà, l'entreprise a intensifié l'approvisionnement local en ingrédients locaux. Cette option va dans le sens d'un soutien sans faille à l'amélioration de l'économie locale et au développement social. « L'usine de Kingabwa intègre dans ses produits des matières premières locales, notamment le sucre ». Mais il est une chose de vendre, et une autre d'impliquer davantage les consommateurs. Le Maggi Women Forum constitue justement un cadre propice pour donner des conseils en lien avec la nutrition, la santé et le bien-être. Les consommateurs, particulièrement les femmes, apprennent l'utilisation optimale des produits Nestlé, à travers la mise en œuvre de tout un programme. "Les mamies constituent un maillon essentiel de notre politique d'entreprise". Il s'agit des revendeuses semi-grossistes et détaillantes des produits Maggi. Elles permettent à l'entreprise de prendre le pouls du marché congolais et anticiper les besoins des consommateurs. Il est ainsi possible d'évaluer les préférences alimentaires des Congolais et l'impact économique des produits". Madame Kuehne a visité les différents marchés, et a observé le système de distribution des produits. Plusieurs programmes comme Healthy Kids sont orientés vers l'éducation nutritionnelle et physique des élèves. Elle est convaincue des perspectives meilleures de l'industrie alimentaire à travers la création de valeur ajoutée partagée.

Laurent Essolomwa

ASSEMBLÉE NATIONALE-SÉNAT

La libéralisation du secteur de l'électricité en marche

La nouvelle loi votée dans les deux chambres du Parlement vise à résoudre les problèmes du faible taux d'accès à l'énergie électrique sur le territoire national.

Le projet de loi harmonisé portant sur la réforme du secteur de l'électricité en RDC a été soumis le 22 janvier aux délibérations de la chambre basse du Parlement. Initialement examiné puis adopté en des termes non identiques, ce texte a fait l'objet d'un toilettage au niveau de la commission mixte paritaire Sénat-Assemblée nationale qui a exposé le condensé de ses travaux. Il en ressort que soixante-quatorze articles ont fait l'objet d'harmonisation pour ressortir un texte unique, lequel a recueilli l'approbation de l'assemblée plénière. Le texte ainsi adopté sera transmis au président de la République pour promulgation.

Avec cet aval obtenu au niveau de deux chambres du Parlement, le processus de réforme du secteur de l'électricité vient donc d'être lancé avec, à la clé, la fin du monopole de la Snél tant dans la production que dans la commercialisation du courant électrique. Toutes les divergences apparues au niveau de deux chambres, notamment en ce qui concerne le cadre institutionnel, ont été applanies. La nouvelle loi édicte quelques principes et règles de base. Il y a, entre autres, la répartition des compétences concurrentes entre le pouvoir central, les provinces et les entités territoriales décentralisées, l'obligation de protection de l'environnement pour tous les projets de développement de ce secteur, etc.

Les objectifs poursuivis par cette nouvelle loi consiste, entre autres, à résoudre les problèmes du faible taux d'accès à l'énergie électrique et de l'absence d'un cadre juridique adapté et attractif en vue d'attirer les investisseurs et favoriser une émergence énergétique nationale via le partenariat public-privé.

Alain Diasso

FONCTION PUBLIQUE

Des propositions concrètes pour remplacer 900 agents retraités à l'environnement

L'objectif est non seulement de prendre des mesures préventives afin d'éviter qu'il y ait un vide au sein du Secrétariat général à l'Environnement. Mais il s'agit aussi d'assurer un lendemain meilleur à ces cadres qui partent en retraite.

La question a été au centre d'une réunion très importante, le 20 janvier, entre le ministre de la Fonction publique, JC Kibala N'kolde, et les secrétaires généraux à l'environnement, chargé des retraités et rentiers à la Fonction publique et celui des actifs. De prime à bord, le ministre de la Fonction publique propose une préparation rapide des notes d'interim suivant les capacités et compétences de tout un chacun et définir, par la suite, les profils sur la base desquels un concours sera organisé conformément au statut de la Fonction publique. « *Le recrutement se fera sur la base d'un concours. Dans chaque poste vacant, il y a un profil bien défini* », a-t-il souligné devant la presse, tout en précisant que c'est un concours qui se fera sur toute l'étendue de la RDC.

« *Nous allons nous rassurer que l'occupation de ces postes vacants se fait dans les normes et dans le respect du statut. Nous n'allons pas mettre des personnes qui ne remplissent pas les conditions. Cela nous permettra d'éviter que l'administration soit affaiblie. Notre mission, c'est de le rendre efficace et non le contraire* », a-t-il martelé. Le ministre JC Kibala a également fait savoir que le recrutement se fera à l'interne, étant donné qu'il s'agit des postes de commandement, partant des chefs de bureau aux secrétaires généraux. « *Nous avons donné des instructions pour que les deux secrétaires généraux dressent un canevas de recrutement dans un délai très bref* », a-t-il ajouté.

Cette démarche très efficace du ministre, qui consiste à rajeunir l'administration publique congolaise, s'inscrit dans le cadre la réforme de l'administration. Signalons, par ailleurs, que la question sur la mise à la retraite progressive des agents et cadres de l'État a été abordée l'année dernière entre le n°1 de la Fonction publique et la délégation de la Banque mondiale. À cette époque, le ministre avait indiqué que 20.000 agents et cadres de l'administration publique devraient être mis à la retraite dès l'année 2014.

Pour rappel, cette question de mise à la retraite de neuf cents agents du ministère de l'Environnement a été au centre d'une audience qu'a accordée le ministre JC Kibala à la commission ad hoc chargée d'examiner les modalités pratiques pour l'exécution de l'ordonnance du chef de l'État sur la mise à la retraite des cadres de commandement au sein du ministère de l'Environnement.

Gypsie Oïssa Tambwe

BANDUNDU

Une épidémie de rougeole signalée dans la province

L'épidémie fait déjà des victimes. On a enregistré soixante cas dont trois décès signalés à Lwano, village situé à quelques encablures de la Ville de Kikwit, précisément dans la zone de santé de Mungindu.

Selon une dépêche de l'Agence congolaise de presse qui cite un prélat catholique, la population rencontre d'énormes difficultés pour atteindre Mungindu, siège de la zone de santé. C'est la raison pour laquelle ce prélat catholique sollicite l'intervention de l'autorité compétente pour prendre des dispositions utiles en vue de sauver la population victime de cette épidémie qui fait déjà des morts. Maladie virale extrêmement grave, la rougeole reste l'une des causes im-

portantes de décès du jeune enfant, alors qu'il existe un vaccin sûr et efficace. Le virus de la rougeole se propage lorsque les malades toussent ou éternuent, par le contact rapproché entre personnes ou par le contact direct avec des sécrétions nasales ou laryngées.

Le premier signe d'infection demeure une forte fièvre qui apparaît environ dix à douze jours après l'exposition au virus. D'autres signes sont l'écoulement nasal, la toux, des yeux rouges et larmoyants, et de petits points blanchâtres sur la face interne des joues. L'éruption apparaît plusieurs jours plus tard, habituellement sur le visage et le haut du

cou. En trois jours environ, elle progresse pour atteindre les mains et les pieds.

Pour ce qui est du traitement, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) indique qu'il n'existe pas de traitement antiviral spécifique contre la rougeole mais il existe un vaccin efficace. « *Le vaccin anti rougeoleux, utilisé depuis quarante ans, est sûr, efficace et peu onéreux* », fait savoir l'OMS. Cette maladie touche plu les jeunes enfants non vaccinés, les femmes enceintes qui ne sont pas vaccinées courent également un risque. Aussi, toutes les personnes qui ne sont pas immunisées sont susceptibles d'être infectées.

Aline Nzuzi

COOPÉRATION BILATÉRALE

Didier Reynders à Kinshasa dès l'installation du gouvernement

Le chef de la diplomatie belge a exclu de se rendre à Kinshasa avant l'entrée en fonction de la nouvelle équipe gouvernementale au cours des prochaines semaines, a-t-il déclaré lors d'un point de presse à Bruxelles avec le président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni), Apollinaire Malu-Malu.

À travers cette prise de position, Didier Reynders a rejoint la prudence affichée par d'autres partenaires bi-multilatéraux, notamment le Fonds monétaire international (FMI), qui s'est dit prêt à engager des discussions sur le prochain pro-

gramme économique avec le gouvernement de cohésion nationale. « *Nous attendons la mise en place de ce gouvernement depuis la concertation nationale. On va voir dans les prochains mois comment la situation évolue* », a-t-il dit. Ce gouvernement devrait s'attaquer à des missions prioritaires définies par le président de la République, Joseph Kabila, lors de son discours devant les deux chambres du Parlement le 26 octobre 2013.

Didier Reynders a réaffirmé son intention de se rendre à Kinshasa dans la foulée de la mise en place du gouvernement. Toutefois, les

conditions devraient être réunies pour la tenue en avril prochain d'une réunion de la commission mixte belgo-congolaise. Il est question, a-t-il révélé, de négocier le prochain programme indicatif de coopération (PIC) bilatéral entre les deux pays. Au cours des dernières années, c'est-à-dire entre 2010 et 2013, le PIC précédent a bénéficié d'une dotation estimée à 300 millions d'euros. À cela, il faut ajouter plus de cent millions supplémentaires mais conditionnels expirés à la fin du mois de décembre.

Laurent Essolomwa

RDC

L'Église catholique en guerre contre le trafic des êtres humains à Kinshasa

Le phénomène devient courant en République démocratique du Congo (RDC). Si les autorités n'ouvrent pas l'œil et le bon, il risque de s'enraciner comme l'est le phénomène enfant de la rue qui est malheureusement devenu normal pour bien de Congolais.

L'Église catholique par le biais de la commission diocésaine « *Justice et Paix* » de Kikwit dans la province du Bandundu vient de récupérer une dizaine d'enfants à Kinshasa, victimes du phénomène de trafic des êtres humains, pour les rendre à leurs parents. Ce phénomène devient courant non seulement à Kikwit mais aussi à Bulungu, à Gungu dans la province de Bandundu. À en croire le président de « *Justice et Paix* », Arsène Ngondo, qui s'est confié à la Radio Okapi, c'est depuis l'année dernière qu'ils ont dénoncé ce phénomène auprès des autorités du pays. « *Nous avons reçu des parents qui cherchaient*

leurs enfants. Nous les avons conduits auprès de l'Agence nationale des renseignements et du parquet. Ces deux services nous ont aidés à rechercher ces enfants à Kinshasa. Nous avons réussi à retourner une dizaine d'enfants auprès de leurs parents grâce à nos frais propres et avec la contribution de certaines structures. Il y en a qui traîne encore à Kinshasa ».

Face à l'ampleur que prend ce phénomène qui constitue ni plus ni moins une violation flagrante des droits de l'enfant, le président de la commission diocésaine « *Justice et Paix* » interpelle les autorités du pays pour qu'elles puissent mettre en place des mécanismes pouvant mettre fin à ce phénomène dégradant et humiliant. De son côté, le père Henri De la Kethule, membre de la congrégation des Jésuites, note que ce trafic a été organisé depuis neuf mois entre Kikwit dans la

province du Bandundu, et Kinshasa. Les auteurs de cette sale besogne, explique-t-il, convainquent les parents de ces enfants de les leur confier, sous prétexte de les conduire dans un orphelinat créé par le prélat catholique, avant de les vendre aux plus offrants. Malheureusement, certains parents croient à ces mensonges en confiant leurs enfants à ces bourreaux.

En juin 2013, treize enfants, originaires du Bandundu, dont l'âge varie entre 1 et 10 ans, avaient échappé à un réseau de trafic d'êtres humains à Kinshasa. Au nombre de seize au départ, ils auraient été recueillis auprès de leurs familles à Kikwit, à Idiofa et à Gungu par un groupe d'individus se présentant comme des membres d'une organisation caritative. Ces personnes auraient notamment promis aux parents de scolariser leurs enfants dans la capitale congolaise.

A.Nz.

TRANSPORT EN COMMUN

Les 207 se font rares à Gombe

Les exploitants de ces bus ont évité de tomber sur la police postée aux différents endroits en vue de leur empêcher la circulation dans le centre-ville.

Les bus de marque Mercedes exploités dans la ville-province de Kinshasa et communément appelé 207 ont presque disparu de la circulation au centre-ville, le matin du 22 janvier. Les conducteurs de ces engins ont préféré exploiter des lignes qui n'amènent pas dans la commune de Gombe.

Les téméraires, eux, ont quand même pris le risque d'exploiter, le 22 juin, ces lignes qui vont vers le centre-ville. « Nous prenons le

d'entrer dans la commune de la Gombe. « Nous attendons les ordres. Dès qu'on sera instruit dans ce sens, on fera notre travail », a rassuré un élément de la police de circulation routière.

Ce constat fait le matin sur le manque de barrières aux différents points d'accès du centre-ville a amené les autres conducteurs de ces bus à revenir à leurs itinéraires habituels. « Les 207 ont encore la peau dure », a-t-on tendance à dire.

Interdire des véhicules en mauvais état

Dans une intervention sur radiookapi.net, le commissaire général

gouvernement, va s'étendre à « tout véhicule n'étant pas en état technique d'assurer le transport en commun » sur toute l'étendue de la ville de Kinshasa.

Mais selon le commissaire général de la PNC, Gombe a été prise comme commune-pilote pour l'application des mesures. « La commune de la Gombe a été prise comme commune pilote, dans un premier temps, et les mesures vont continuer pour aller vers d'autres communes dans la ville de Kinshasa », a-t-il assuré. Le général Charles Bisengimana a souligné la volonté du gouvernement de retirer de la circulation des véhicules qui cau-



Rafis Okapi Ph. John Bompen

Les bus 207, sur le boulevard du 30 juin

maine dont le ministère de Transports et voies de communication, le ministre de la Justice, l'Association des chauffeurs du Congo et les sociétés de transport. Selon le général Bisengimana, des points de filtrage où ces véhicules [207 et autres] vont déposer leurs passagers ont été identifiés dans les différents axes d'entrée au centre-ville. Les véhicules autorisés de circulation à Gombe vont les récupérer à ces endroits pour les amener à leurs différentes destinations, à Gombe et vice-versa. Le commissaire général de la police a également rassuré sur l'instruction des forces de l'ordre en vue du respect de ces mesures.

Le ton donné par l'exécutif urbain On rappelle que l'exécutif provincial de Kinshasa avait déjà pris un train de mesures en vue d'assainir la circulation dans la capitale congolaise. Parmi ces mesures il y a notamment, l'instauration obligatoire du contrôle technique. Pour réussir, l'autorité urbaine, la Direction générale des impôts et

la Société nationale d'assurance avaient convenu de la mise en place d'un guichet unique pour l'obtention de la plaque d'immatriculation, le paiement des taxes de circulation (vignettes et autres), l'assurance ainsi que le contrôle technique. De telle sorte que ne pouvait avoir sa plaque d'immatriculation, payer sa vignette ou son assurance qu'un véhicule qui répond aux normes techniques exigées pour circuler dans la ville de Kinshasa.

Pour des observateurs, ces mesures restent la façon la plus pratique d'assainir la circulation dans les différentes artères de Kinshasa et des autres villes du pays. « Si on appuie ces idées initiées par l'exécutif de la ville de Kinshasa, les choses ne seront pas compliquées. Les propriétaires de véhicules seront obligés de se conformer et les véhicules ne répondant pas aux normes s'éjecteront d'eux-mêmes de la circulation », a admis un chauffeur de taxi.

Lucien Dianzenza



Les bus 207, sur le boulevard du 30 juin

risque. Si on nous y empêche, on va carrément changer des lignes », a souligné un conducteur de ces bus. Mais, sur le terrain, à ce premier jour, les éléments de la police n'ont pas semblé avoir eu les ordres d'empêcher ces véhicules

de la Police nationale congolaise (PNC), le général Charles Bisengimana, a insisté sur la mesure d'interdiction de circulation des Mercedes 207. Selon lui, cette mesure, qui rentre dans une série de dispositions arrêtées par le

sent la mort de la population, entre autres, par leur mauvais état technique.

Pour l'exécution de ces mesures, le commissaire général de la PNC a rassuré sur des études menées avec des partenaires dans ce do-

7^e ART

Un documentaire sur la vie d'Abeti Masikini en préparation

La sortie du film « Abeti Masikini, le combat d'une femme » est prévue pour cette année.

D'une durée de 60 minutes, le documentaire de Laura Kutika et Ne Kunda Nlaba se propose de faire découvrir au spectateur la vie et l'œuvre de la célèbre chanteuse congolaise Abeti Masikini, de sa jeunesse à sa disparition. « Cette femme qui voulait à tout prix réaliser son rêve de chanteuse mais qui connaîtra déceptions, rejets et échecs. D'abord parce que c'était une femme, ensuite à cause de son accent et de cette voix si particulière qu'elle avait, mais surtout de sa musique qui n'avait rien à voir avec celle des autres. Mais Abeti Masikini fera alors de sa particularité une force, un plus dans ce monde musical. Au final, sa détermination, son audace et son amour du travail feront d'elle une icône internationale », indiquent les auteurs du film sur leur site Internet.

Par ailleurs, font savoir les auteurs, ce documentaire évoque également les droits de la femme, car Abeti Masikini, qui combinait vie familiale et



Une affiche du film

vie professionnelle, avait su pleinement exploiter son talent en partant du principe que l'essentiel est d'être bien dans sa peau. « C'est aussi une sorte de lutte pour conscientiser les femmes et les aider à s'émanci-

per », expliquent-ils.

Une adaptation d'« Abeti Masikini, la voix d'or du Zaïre »

En vue de bien préparer la réalisation de leur film, Laura Kutika et Ne Kunda Nlaba ont fait appel à Berthrand Nguyen Matoko, également connu sous le nom de Bebe Matoko. Ce dernier a été l'ami et l'attaché de presse d'Abeti Masikini. Il a également rédigé plusieurs romans, notamment « Abeti Masikini, la voix d'or du Zaïre » qui relate la vie d'Abeti Masikini. C'est en grande partie l'histoire relatée dans ce livre qui sera retransmise sur grand écran. Le film revient notamment sur les grands concerts livrés par la chanteuse congolaise à travers le monde : Ciné Palladium de Kinshasa (1972) ;

Olympia de Paris (1973, 1975 et 1986) ; Carnegie Hall de New-York (1974) ; Grand stade de Lomé (1975) ; Wimbledon à Londres (1986) ; New - Morning de Paris (1986) ; Zénith de Paris (1988) ; Théâtre Apollo de Harlem (1989) ; dix-sept galas en Chine populaire (1989). En 1992, apprend-on, Abeti Masikini s'est produite pour la dernière fois à la salle LSC à Paris.

Des réalisateurs ambitieux

Laura Kutika est à la fois scénariste, réalisatrice, auteure et metteur en scène. Elle est l'auteure des romans « Seule, face au destin » et « À nos actes manqués » publiés aux éditions Édilivres. Elle termine actuellement l'écriture de son troisième roman « Avant qu'il ne soit trop tard ». Elle y dénonce la violence faite à la femme dans le mariage. Laura Kutika vient également de mettre en scène la pièce « Le journal d'une femme de chambre » d'Octave Mirbeau qui dénonce l'esclavage moderne. Elle a réalisé les courts métrages « Moumoune et moi » en 2013 ainsi que Vas-y fonce en

2011. Elle a aussi été assistante réalisatrice sur le long métrage « Ndouleman » de Nolda di Masmamba. Elle a également été coscénariste de la série télévisée Kinshasa Hôtel diffusée sur la chaîne privée Antenne A en 2001. Pour sa part, Ne Kunda Nlaba est un producteur, réalisateur, scénariste, monteur, acteur et politologue. Il a déjà réalisé et produit deux documentaires et trois fictions entre autres « The Next », « The Steel Pan » (Le Tambour d'acier) en 2010, ainsi que « Chérie Bondowe, produit en 2012 et qui est son premier long métrage sur le divorce, la violence domestique et le suicide dans les communautés des immigrants africains. Parallèlement au film sur Abeti Masikini, Ne Kunda Nlaba travaille actuellement sur un film documentaire de 90 minutes intitulé « Kimpa Vita : La mère de la révolution africaine » qui sortira en 2014. Il développe également un projet de long métrage de fiction intitulé « In Limbo » (Dans les oubliettes) consacré aux demandeurs d'asile déçus.

Patrick Kianimi

HANDBALL-CAN ALGER 2014

La RDC dames battue par l'Algérie mais qualifiée

Les Léopards dames handball de la RDC ont été battues, le 20 janvier, en la salle Harcha-Hacène d'Alger, par la sélection féminine d'Algérie, par vingt-sept buts à vingt, en troisième journée du groupe A du Championnat d'Afrique des Nations (CAN) de handball.

Les joueuses du sélectionneur Célestin Mpoua ont été cueillies à froid par les locales algériennes qui ont rapidement mené par 3 buts à 0 puis 6 buts à 1 dès la 8e minute de jeu. La sélection algérienne entraînée par Karim Achour a donc imposé un rythme très soutenu, avant de baisser son régime avant la fin de la première mi-temps; car les Léopards se sont rapprochées de leurs adversaires qui évoluent à domicile. À la pause donc, le score a été de 10 buts à 12 en défaveur des fauves de la RDC. Mais au retour des vestiaires, les Congolaises ont visiblement accusé le coup, étant menées par 24 buts à 17 à la 23e minute.

Cette défaite n'a pas de conséquence sur l'objectif des Léopards dames qui se sont tout de même



Les handballeuses de la RDC contre les Françaises au championnat du monde en Serbie

qualifiées pour le deuxième tour de la compétition. En effet, les pouliches de Célestin Mpoua avaient battu les Lionnes indomptables du Cameroun en première journée par 25 buts à 20, avant de soumettre les Lionnes de la Teranga du Sénégal en deuxième journée par 24 buts à 20. La RDC termine donc deuxième du groupe A avec quatre points. Les Sénégalaises ont pris la troisième

place grâce du groupe A après leur victoire sur les Camerounaises par 24 buts à 21.

L'on rappelle qu'en première journée, le Sénégal et l'Algérie s'étaient accrochés par 27 buts partout. Ensuite l'Algérie s'est imposée face au Cameroun par 26 buts à 21 en deuxième journée, avant de battre la RDC en dernière match du groupe A.

Martin Enyimo

LUBUMBASHI

Le colloque Hommage à Mukala Kadima Nzuji ouvre ses portes

Le Centre d'études littéraires et de traitement des manuscrits (Celtram) consacre trois journées, du 23 au 25 janvier, à l'événement, son deuxième rendez-vous international du genre.

Parrainé par le gouvernement provincial du Katanga Hommage à Mukala Kadima Nzuji est organisé en partenariat de la Délégation Wallonie-Bruxelles. Ce, avec la noble intention de faire honneur au professeur émérite de l'université Marien-Ngouabi de Brazzaville qui est tenu à raison pour l'une des figures de proue de la littérature des Congo. Poète, romancier et critique littéraire mais aussi historien de la littérature congolaise, Dieudonné Mukala Kadima Nzuji est parvenu à s'imposer comme l'un de ses principaux ambassadeurs en Afrique et dans le monde. L'on comprend alors les motivations du Celtram quant à l'organisation du colloque international de la capitale du cuivre. « Il était donc temps de reconnaître la grandeur de son œuvre en lui rendant un grand hommage de son vivant », c'est donc en ses termes que son directeur général, Huit Mulongo Kalonda, justifie sa tenue. Et le directeur général de renchérir de manière tout à fait personnelle lors de l'annonce de l'important événement : « J'ai beaucoup d'estime pour Mukala Kadima. Il

est l'un des pionniers de la littérature congolaise. À l'époque où il était chef des travaux, il s'était résolu à établir une bibliographie de la littérature zaïroise ». Le ton de la rencontre internationale sera donné par l'homme des lettres à qui est réservé l'honneur de faire sa communication lors de la journée inaugurale. En plus des écrivains congolais, à l'instar du ministre honoraire de la Culture Masegabio, des Prs Isidore Ndaywel et André Yoka, le colloque international espère en accueillir bien d'autres des quatre coins du monde. Chacune des interventions prévues par la suite au cours des trois journées serviront à mettre en lumière les réalisations de l'illustre personnage. Une belle opportunité de s'appesantir sur les différentes facettes du docteur en Philosophie et Lettres de l'université de Liège. Hommage à Mukala Kadima Nzuji s'inscrit dans la continuité d'une première manifestation organisée voilà six ans. Par-delà, cette seconde rencontre a l'ambition de se constituer en un prestigieux rendez-vous traditionnel. Car, ainsi que l'a si bien ponctué le Pr Mulongo Kalonda, par le biais de « cet événement, le Celtram continue une tradition qu'elle a inaugurée en 2008 avec un hommage rendu à Georges Ngala ».

Nioni Masela

FOOTBALL-TRANSFERT

Monaco prête Marcel Tisserand à Lens en L2 française

Le défenseur international U20 congolais (RDC), Marcel Tisserand (21 ans, 1,88 m et 75 kg) de Monaco a été prêté au Racing Club de Lens en L2 française jusqu'à la fin de la saison.

Tisserand était suivi à Sochaux, mais il a plutôt pris la direction de Lens, afin de retrouver du temps de jeu. Marcel Tisserand a fait une pré-saison remarquable avec Monaco, inscrivant même deux buts lors des matchs amicaux de préparation de Monaco en Angleterre. Mais il n'a plus été dans les choix décisifs de l'entraîneur de Monaco, l'Italien Claudio Ranieri; il n'a fait que six apparitions en vingt et une journées avec l'AS Monaco en Ligue 1 française. « J'ai joué six matchs avec l'AS Monaco, dont deux en tant que titulaire. Je suis à la recherche de plus de temps de jeu. Le RC Lens me donne la possibilité de jouer un peu plus et de pouvoir exprimer mes qualités durant la se-



conde partie de saison. Quand on me parle de Lens, je pense tout de suite à l'histoire du club et des grands joueurs qui y sont passés. Ça me fait plaisir de perpétuer cette histoire ! La difficulté est

de s'adapter d'un club à un autre. C'est la première fois que je quitte Monaco mais je ne me fais pas trop de soucis. Il y a pas mal de jeunes dans l'effectif et le coach Antoine Kombouaré est assez proche

de eux », a-t-il déclaré après son prêt sur le site de Lens. Ayant confiance en Antoine Kombouaré, il a indiqué : « On avait déjà échangé par téléphone. Après Lens-Dijon (2-2, 20^e journée de Ligue 2), on

a eu notre premier contact visuel. C'était important. On a un peu parlé de technique et des objectifs pour les prochains mois, ainsi que ce qu'il compte faire de moi, c'est-à-dire bien m'intégrer dans le groupe et me donner du temps de jeu pour que je m'exprime. Il compte me faire jouer ». Marcel Tisserand quitte ainsi son club formateur et pourrait certainement être précieux dans la défense du RC Lens présidé par Gervais Martel. Le RC Lens est actuellement troisième en Ligue 2 française. Entraîné par Antoine Kombouaré, le club est un prétendant sérieux à la montée en L1 française la saison prochaine. Rappelons que Marcel Tisserand a été le capitaine de la sélection de la RDC de moins de 20 ans au Tournoi international de Toulon en été 2013. Il n'a cependant pas répondu à la convocation de l'équipe A de la RDC.

Martin Enyimo

MAYO BEACH-VOLLEY TOUR

Communica de Brazzaville remporte la 10^e édition

La finale de cette compétition dénommée « Mayo beach-volley Tour » s'est déroulée le 19 janvier, de 9 heures à 18 heures sur la Côte sauvage. Elle a opposé Tequila de Pointe-Noire à Communica de Brazzaville qui l'a emporté.

Une ambiance de fête a régné sur le site du restaurant Twiga qui a abrité cette compétition organisée par la société Mayo. Celle-ci a réuni 24 équipes au total (contre 17 l'année dernière) réparties en 4 poules de 6. Elles étaient composées de joueurs amateurs et professionnels de Pointe-Noire et de Brazzaville. Une seule, baptisée Aller, était constituée exclusivement de filles, les autres étant mixtes. Mais la compétition a été dominée par la présence masculine. Les équipes se sont affrontées sur trois terrains avec des parties de deux sets gagnants de 21 points. Les quatre premières – Tequila, Akim, TPI Benjamin et Communica – se sont mesurées en demi-finales. Tequila a battu Akim à la première demi-finale et TPI Benjamin s'est inclinée devant Communica. Faute de temps, la finale qui a opposé Communica à Tequila a été réduite à une partie de deux sets gagnants de 15 points. Les deux équipes se valant, chacune étant déterminée et décidée à l'emporter, ont fourni un jeu satisfaisant (bons services,



bons retours...), mais Communica, qui a usé de plus de stratégie, a remporté les deux sets, occupant ainsi la première place. Heureux de cette victoire, Panzé Mavoungou, joueur de l'équipe participant pour la première fois à la compétition – contrairement aux autres joueurs de Communica qui en étaient à leur quatrième participation –, a confié : « Nous n'étions pas sûrs de gagner au départ parce que nous ne connaissions pas le jeu de certaines équipes, nous ne les avions jamais vu jouer auparavant. Mais il y a eu une cohésion

dans notre équipe, nous avons mis en place le bloc. Nous avons eu quelques retours qui ont marché en défense et réussi nos services. »

La dixième édition du Mayo beach-volley Tour a été ponctuée de prestations des artistes locaux (Dance for me, Nestellia...) qui ont ajouté à l'ambiance. Cette nouvelle touche a été apportée par Communica, le cabinet-conseil à qui Mayo a confié la gestion de l'événement cette année. « Nous avons essayé d'innover en apportant des nouveautés, des spectacles avec les artistes locaux. Nous avons beaucoup travaillé

avec les partenaires. C'était un défi et nous pensons avoir répondu positivement », a confié Rodrigue Dinga Mbomi, directeur de ladite structure. Ces innovations ont été bien appréciées du public ainsi que des participants. C'est le cas d'Arnaud Delenne, joueur de Tequila, qui s'est dit satisfait de l'organisation : « Cette édition de Mayo était très relevée, l'organisation était nouvelle. On remercie Mayo qui nous donne la possibilité chaque année de nous exprimer sur le terrain. Il y a beaucoup de challenge. On espère que la onzième édition sera aussi relevée et qu'il y aura

encore plus d'équipes. » Il a aussi encouragé les jeunes à la pratique du sport : « Le sport est une grande école de la vie. Comme on a pu le voir, il y a eu à cette compétition des jeunes de Pointe-Noire qui avaient fait de très bons résultats pendant le championnat à Brazzaville. C'est cela, le sport : un jour on gagne, un autre on perd, mais l'important est de participer. Donc, il faut pousser un peu plus et s'entraîner régulièrement. Le sport permet de s'éveiller; on espère que cela puisse se développer à grande échelle. » Par ailleurs, Claude Anne, citoyen français en séjour à Pointe-Noire et présent au tournoi, a regretté l'absence de bonnes équipes de volley au Congo qui compte pourtant des joueurs talentueux : « J'ai vu les demi-finales et la finale : c'était très plaisant, très accrocheur. Il y a un haut niveau de professionnalisme et je ne comprends pas que le Congo n'ait pas de bonnes équipes de volley. À mon avis, il faudrait un bon encadrement parce qu'il y a de très bons éléments. Je suis très content d'avoir vécu cette manifestation », a-t-il dit. Ce tournoi de beach-volley sera suivi, en avril, de la compétition de beach-soccer pour laquelle les inscriptions démarreront en février.

Lucie Prisca Condhet

SOLIDARITÉ

Flore Barros reçoit un réconfort moral des pouvoirs publics

Jérôme Magnokou, directeur départemental des Droits humains et des Libertés fondamentales, et Marie-Thérèse Loemba, sa collègue des Affaires sociales de Pointe-Noire, ont rendu visite le 18 janvier à Flore Barros, une jeune congolaise de 35 ans, devenue infirme à la suite d'une agression perpétrée à la matraque électrique Tazer en 2010 par Hassan Hojeij, un sujet de nationalité libanaise âgé de 63 ans.

Domiciliée au quartier Grand Marché, dans le premier arrondissement de

Pointe-Noire, Lumumba, Flore Barros a reçu la visite des deux directeurs départementaux venus s'enquérir de sa situation qui a empiré depuis le 17 décembre 2010, quand elle a reçu trois coups de Tazer à l'épaule, aux fesses et au ventre, qui l'ont rendue infirme à vie. À l'infortunée, les deux autorités ont garanti leur assistance morale, psychologique et sociale. Marie-Thérèse Loemba a promis de transmettre son dossier à la circonscription d'action sociale de Mvou-Mvou pour une éven-

tuelle prise en charge.

Jérôme Magnokou a rassuré Flore Barros, lui disant de ne pas désespérer et de croire en la justice qui, le moment venu, dira le droit en toute impartialité.

De son côté, Flore Barros a évoqué ses difficultés qui vont en s'amplifiant. Depuis son agression, sa mobilité a été réduite, l'obligeant à se déplacer à l'aide d'une canne. À cette incapacité physique s'ajoutent les difficultés d'ordre social. Se nourrir et s'acquitter de son loyer deviennent une angoisse à cause de son invalidité qui l'a réduite à une précarité extrême.

En jugeant l'affaire, la cour criminelle de Pointe-Noire avait requis, le 16 mai 2011, contre Hassan Hojeij, la peine maximale de quinze années de réclusion, une amende de 450 000 FCFA en plus des 350 millions FCFA de dommages et intérêts à verser à la plaignante pour coups et blessures volontaires ayant entraîné une infirmité à vie.

Après l'annulation du verdict par la Cour suprême, l'affaire a été confiée à la cour d'appel de Dolisie, dont le verdict final et les décisions se font toujours attendre.

Avant son agression, Flore Barros était employée dans un salon de coiffure du centre-ville. Après son agression, elle a perdu son emploi. Handicapée à vie, elle est incapable de subvenir à ses besoins, et est devenue aujourd'hui indigente.

Hervé Brice Mampouya

ouverture de la session d'évaluation des activités de 2013

Cette session qui se déroule à l'hôpital de base du troisième arrondissement, Tié-Tié, a démarré hier en présence d'Albert Mahounga, conseiller socio-sanitaire du préfet de Pointe-Noire, et de Jean-Pierre Michel Dzondault, directeur départemental de la Santé



Les responsables des structures sanitaires publiques et privées du département de Pointe-Noire (© Adiac).

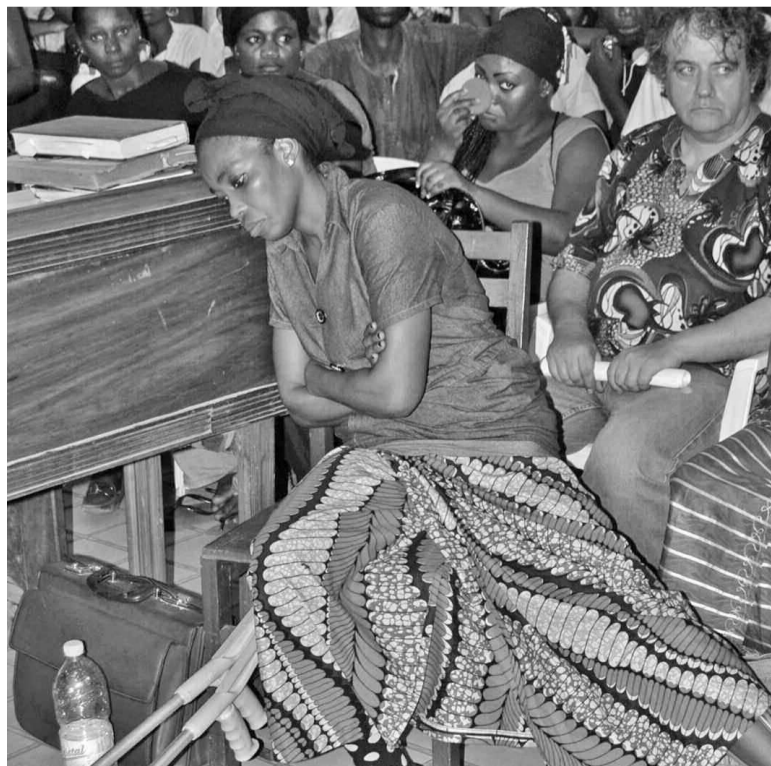
Conformément aux instructions du ministère de la Santé et au souhait de la population, une évaluation est menée sur le niveau de performance atteint par les services de santé du département de Pointe-Noire.

Ces travaux ont pour objectif de contribuer à l'amélioration de la qualité des services du système de santé dans le département de Pointe-Noire ; de faire le bilan des activités de l'année 2013 en identifiant les forces et les faiblesses liées au fonctionnement de chaque structure sanitaire ; d'élaborer le plan d'action de l'année 2014.

Ainsi, plusieurs activités sont prévues au cours de ces travaux, comme l'élaboration des termes de référence, la prise de contact avec différentes autorités, la recherche de financement, la réalisation de l'activité proprement dite.

Cette session d'évaluation qui s'achève ce 23 janvier connaît la participation de toutes les structures sanitaires publiques, privées et autres secteurs connexes évoluant dans le département de Pointe-Noire.

Séverin Ibara



Flore Barros lors du procès (© Adiac).

THÉÂTRE

Vhan Dombo annonce les couleurs

Pour 2014, l'artiste comédien projette de présenter ses deux pièces de théâtre : *Le journal d'une pute* et *Les haut-parleurs du remords*.

Le journal d'une pute relate l'histoire d'une prostituée devenue présidente de la République après avoir été incarcérée avec ses amies, accusées par les forces de l'ordre d'être à l'origine de l'assassinat d'un de leur camarade trouvé mort dans un bordel.

Cette détention provoque la révolte de la population qui brûle le poste de police et réussit à destituer le chef de l'État. Ironie du sort, c'est la prostituée qui prend le pouvoir. Ces prostituées, qui avaient dans leur ligne de mire les hautes personnalités, conservaient les préservatifs après chaque séance pour les remettre à « Ma Moundélé », la féticheuse. Cette dernière en profitait pour faire du chantage aux dirigeants du pays qui visitaient les filles.

Dans *Les haut-parleurs du remords*, il s'agit d'un jeune garçon qui tombe amoureux d'une fille à qui il promet le mariage. Découvrant qu'il n'allait pas tenir sa promesse, la fille n'hésite pas à lui jeter un sort. La guérison du jeune homme dépend de cette fille ensorceleuse qui n'habite plus le quartier. Toute l'histoire repose sur la recherche de la jeune fille.

C'est au lycée que Vhan Olsen Dombo fait son entrée dans le monde de la comédie. Il s'est perfectionné à travers des festivals, des ateliers d'écriture et des stages de mise en scène. « *Je me suis fait découvrir par les metteurs en scène. J'ai travaillé avec des gens que je considérais comme des icônes, des monstres du théâtre. Nous appre-*



Olsène Vhan Dombo (© DR).

nons à travers des livres, des spectacles ou sur Internet. Malgré les difficultés, le pays fait des prouesses dans ce domaine », explique-t-il. Et d'ajouter : « *Lorsqu'on parle d'un comédien congolais à l'étranger, c'est le pays qui est honoré. Autrement dit, l'État ne nous prend pas en compte.* »

Le jeune comédien a été remarqué sur la scène théâtrale dans *De la chaire au trône*, une pièce d'Amadou Koné, dans laquelle il jouait les rôles du prince et du garde. Lauréat du trophée « Aîné du chien » au festival Mantsina sur scène en 2013, Vhan Olsen Dombo a également été primé meilleur comédien aux Grands Prix Afrique du théâtre francophone organisés à Brazzaville du 22 au 28 novembre. Il a joué dans *Secret de famille* dans une mise en scène de Jules Ferry.

Vhan Olsen Dombo est étudiant en deuxième année à l'université Marien-Ngouabi. En dehors du théâtre, il est aussi pratiquant d'un art martial : le taekwondo.

Rosalie Bindika

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora

Coupe de France

De retour d'une blessure à la cuisse qui l'avait écarté des terrains depuis décembre, Ladislav Douniama a été contraint de sortir à la 38e minute lors de la victoire de Guingamp face à Concarneau (3-2) : le premier diagnostic fait état d'une déchirure musculaire à la cuisse. Si cela était confirmé, il pourrait être éloigné des terrains pour quatre semaines.

Encore très à son avantage dans son couloir gauche, Arnold Bouka Moutou était titulaire lors de la victoire d'Angers face à Sochaux (1-0).

Barel Mouko était remplaçant lors de la qualification de Lille face aux amateurs de l'Iris-Club-de-Croix (3-0).

Sans Christoffer Mafoumbi, non retenu, Lens se qualifie face à Bastia (2-1).

Azerbaïdjan

Ulrich Kapolongo était titulaire et a joué l'intégralité du match remporté par Qarabag face au Dinamo Bucarest (1-0), dimanche soir.

Suisse

Actuellement en Turquie, le FC Aarau a joué et perdu face aux Ukrainiens du Metalurg Donetsk (0-1). Igor Nanga était titulaire sur le côté droit et a été remplacé à la pause, alors que le score était vierge.

République tchèque

Franci Litsingi débute 2014 comme il avait fini 2013 : avec des buts. Le 18 janvier, il a inscrit un doublé face à Kladno (4-2).

Dzon Delarge n'a pas joué lors de la victoire du Slovan Liberec face à Budejovice (4-0). Souffrant d'un orteil, il était au repos.

Camille Delourme

COMPÉTITIONS AFRICAINES/FOOTBALL

La carte de visite des adversaires des clubs congolais

De tous les adversaires des Congolais en coupes africaines des clubs, seul Rayon sport du Rwanda présente un palmarès éloquent. Les autres découvrent la compétition africaine pour la première fois de leur histoire. Gros plan...

Rayon sport du Rwanda défie les Léopards de Dolisie en Ligue africaine des champions

Sept fois championne du Rwanda (1975, 1981, 1997, 1998, 2002, 2004, et 2013) et vainqueur de la coupe nationale à huit reprises (1976, 1979, 1982, 1989, 1993, 1995, 1998, et 2005), cette équipe se déplacera le 9 février à Dolisie pour y affronter l'Athlétic club Léopards avant le match retour prévu dans une semaine. Le club rwandais est doté d'une bonne expérience en compétitions africaines qu'il dispute depuis 1982, à l'époque de la Coupe d'Afrique des clubs champions. Avec plus de dix compétitions africaines à son actif, il est un adversaire à prendre au sérieux. Sa meilleure performance en compétition africaine remonte en 2002. Lors de l'ancienne formule de la Coupe africaine de la Confédération, Rayon sport FC avait atteint les quarts de finale mais n'avait pas pu franchir l'obstacle ivoirien. En six participations à la Ligue africaine des champions toutes formules confondues, cette équipe n'a jamais dépassé l'étape des seizièmes de finales. Sa dernière participation en Ligue africaine des champions remonte à 2005. Rayon sport a quitté la compétition au premier tour après avoir été battu par le Daring club Motema Pembe de Kinshasa. En 2003, l'aventure s'achève de la même manière. L'équipe n'a pu relever la tête de-

vant l'Espérance de Tunis, vainqueur à l'aller 5-0 avant de se contenter d'un nul de 2-2 à Kigali. En 2001, elle échoue devant l'Ange Fatima de la République centrafricaine. En 1999, après avoir passé l'étape des premiers matchs, Rayon sport courbe l'échine devant le National Al Ahly du Caire, qui les bat en aller et retour. En 1998, l'équipe est éliminée sur le tapis vert puis, en 1982, Rayon sport s'incline devant Vital'O du Burundi au tour préliminaire. Battus 3-1 à l'aller, les Rwandais s'étaient imposés 1-0 au retour : pas suffisant pour passer devant. En face de Rayon sport cette saison se trouve les Léopards de Dolisie, vainqueurs de la neuvième édition de la Coupe africaine de la confédération et qui ont échoué l'an dernier à la porte des demi-finales de la Ligue africaine des champions. La meilleure d'entre les deux formations passera ce cap.

Flambeau de l'est, l'adversaire des Diables noirs

La saison dernière, cette équipe a remporté pour la première fois son premier titre de champion du Burundi, ce qui lui donne droit de jouer pour la première fois la Ligue africaine des champions. C'est le premier club de l'est du Burundi à être sacré champion du pays au cours d'une saison exceptionnelle. Il n'a enregistré qu'une défaite contre treize victoires et huit matchs nuls en vingt-deux journées. Quatre de ses joueurs jouent le Championnat d'Afrique des nations avec l'équipe nationale. Les Diablotins pourraient s'appuyer sur leur expérience en compétition africaine pour dicter leur loi à cette formation. Encore faut-il se confirmer sur le terrain

car dans un match de football, rien n'est acquis d'avance.

Coupe africaine de la Confédération : Young sport Academy Bamenda, rencontre FC Kondzo et le Malakia FC jouera contre les Aiglons

Comme le club congolais, la formation camerounaise fondée en 2004 joue la Coupe africaine pour la première fois de son histoire. Elle a gagné son ticket en remportant, le 22 décembre, la Coupe du Cameroun après avoir battu Canon de Yaoundé aux tirs au but. Promu en 2009 en championnat national après avoir remporté la zone 3 de deuxième division, le club se maintient lors de quatre premières saisons. Il termine cinquième en 2009, 2010, 2011 et 2013 et huitième en 2013. Le FC Kondzo, troisième au dernier championnat congolais, tombe sur un adversaire de son niveau. Le Club athlétique Renaissance Aiglons (Cara) rencontrera quant à lui le Malakia FC du Soudan du Sud, vainqueur de la coupe de son pays. Le Soudan du Sud est le plus jeune membre de la Confédération africaine de football. Devenu indépendant le 9 juillet 2011, il s'est affilié à la CAF en 2012. Malakia FC et Atlabara FC sont les deux clubs qui défendront pour la première fois les couleurs sud-soudanaises. Le premier devant Cara, vainqueur de la Coupe d'Afrique des clubs champions en 1974 et qui dispute sa compétition après avoir occupé la quatrième place. Cara, le seul club congolais qui jouera le retour à domicile multiplie les rencontres pour passer ce tour. Les matchs aller des deux compétitions se joueront les 7, 8 et 9 février et le retour, les 14, 15 et 16 février.

James Golden Eloué

Les Congolais au tournoi de Viareggio pour la deuxième fois

L'équipe junior des Diables rouges pourrait entamer sa préparation pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique en avril prochain par un test lors du tournoi de Viareggio qui se jouera du 3 au 17 février en Italie

La lettre transmise le 18 janvier par le ministre des Sports et de l'Éducation physique au président de Viareggio Cup Coppa Carnival, est un acte d'engagement du Congo à la 66e édition de cette compétition. « *Le football congolais trouve dans la participation du tournoi de Viareggio, haute vitrine internationale pour la promotion des jeunes joueurs, une opportunité remarquable de se mesurer à d'autres équipes et en même temps, de conforter la démarche de préparation visant à consolider la*



sélection olympique qui représentera le Congo en 2015 », a écrit Léon Alfred Opimbat à Alessandro Palagi. Le ministre a soutenu que le gouvernement avait pris une option ferme de contribuer cette année à la préparation des athlètes congolais en vue de glaner des médailles aux Jeux africains de Brazzaville 2015.

« *Je vous confirme notre présence à la 66e édition prévue du 3 au 17*

février, et je vous informe en même temps que cette année, nous y enverrons notre sélection nationale des U-20. En effet en même temps que ces U-20 entrent en compétition continentale en avril, ils constituent un vivier qui est en cours de modelage pour intégrer l'équipe olympique congolaise des 11e Jeux africains de Brazzaville 2015 », a-t-il ajouté.

La sélection congolaise sera conduite par l'Italien Paolo Bertolini, engagé au Congo pour s'occuper des sélections des U-17 et U-20. Retenons que ce sera la deuxième fois que les Diables rouges disputent ce tournoi. Lors de la préparation des cadets à la dernière coupe d'Afrique des nations, les Congolais avaient laissé bonne impression en Italie, grâce à la coopération avec l'Italie.

J.G.E.